TRENTE-NEUVIEME ANNEE PERIODIQUE N° 138 - 2e trimestre 1984

Le Chasseur Ardennais

ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

1934-1984

LE ROI A VINKT

(Photo SID)

ARLON - 28 SEPTEMBRE - 50e ANNIVERSAIRE

MOBILISATION GENERALE

Premières indications en page 5

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, Bte 2
1180 Bruxelles
Tél. (02) 345 61 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Joseph ANDRE
Rue des Morseux 10
6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

† Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5
6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83

Jean GOFFART
Rue des Rogations 36
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340

Marcel LEURIS
Rue du Pénitencier 15
5406 Waha

SECRETAIRE NATIONAL

François GUIOT
Boulevard Lambermont 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 45 73 ou
(02) 216 78 79

TRESORIER NATIONAL:

Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon - Tél. (063) 21 43 13

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle: 000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER
Rue de Viville 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 14 68

ADMINISTRATEURS:

Administrateur du bulletin:

Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Administrateur-conseiller:

Colonel e.r. René MOINY
Bosimont 4, 5340 Gesves
Tél. (083) 67 72 18

Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huy)

Marcel ANTOINE
Avenue Baron Fallon 13
5000 Namur

Roscius CATIN (Vielsalm)

Joseph COLARD (Bouillon)

Auguste COLLE (Brabant)

Emile COLSON (Bertrix)

Colonel e.r. Arthur DERILLE
Rue du Gibet 4
6741 Vance (Etalle)
Tél. (063) 45 50 87

Roger FRANÇOIS (Florenville)

Joseph LABIOUSE (St-Hubert)

Yvon LOMRE (Erezée)

Norbert LOUIS (Bastogne)
6643 Lavaselle (Sibret)

Lucien MASSIN (Virton)

Joseph MOUZON (Neufchâteau)

Désiré PIRLOT (Marche)

Lieutenant-Colonel Marcel SACRE (Liège)

Jean SIBENALER
Rue de Diekirch 128
6700 Arlon

Léon SPOIDENNE (Athus)

Donia WIDART (Houffalize)
5395 Chevetogne
Tél. (063) 21 17 50

SECTIONS REGIONALES

ARLON
C.C.P. 000-0980849-82
Président:
† Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83
Secrétaire:
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Attert
Tél. (063) 21 19 81 (privé)
Trésorier:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY
C.C.P. 000-0701206-90
Président:
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 38
Secrétaire:
André PERIN
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59
Trésorier:
Jacky GERSON
Rue de Rodange 12, 6790 Athus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE
C.C.P. 000-0240928-77
Président:
Kléber CADY
Avenue de l'Indépendance 2
6650 Bastogne
Tél. (062) 21 37 66
Secrétaire:
Louis ZINJE
Avenue Roi Baudouin 39
6650 Bastogne
Trésorier:
Jean WELES
Rue des Roches 1
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 17 79

BERTRIX - PALISEUL
C.C.P. 000-0380547-16
Président:
Edouard KLELS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 13 89
Secrétaire-Trésorier:
Emile COLSON
Champs Simon 275B
6803 Herbeumont
Tél. (061) 41 10 76

BOUILLON
C.C.P. 000-0512180-20
Président:
Roger HARDY
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (061) 46 67 06
Secrétaire:
Joseph COLARD
Rue Georges Lorand 21
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14
Trésorier:
Clément DRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville 9
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT
C.C.P. 000-0352242-35
Président:
Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31
Secrétaire:
Eugène WALTERS
Rue du Katanga 20
1190 Bruxelles Tél. (02) 378 24 11
Trésorier:
Auguste COLLE
Rue Le Titien 9
1040 Bruxelles - Tél. (02) 733 23 64

EREZEE
C.C.P. 000-0818871-94
Président:
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (086) 47 70 23
Secrétaire-Trésorier:
Roger THIRION
Rue de Devantave 62
6684 Dochamps - Tél. (084) 44 40 02

ETALLE - HABAY - TINTIGNY
C.C.P. 000-0823962-44
Président:
Odon BODEUX
Quais 8 - 6733 Houdemont
Tél. (063) 41 11 30
Secrétaire:
Léon POSTAL
6735 Fratin (Ste-Marie s/Semois)
Tél. (063) 45 51 87
Trésorier:
R. CLAUSSE - 6742 Chantemelle

FLORENVILLE
C.C.P. 000-0804897-88
Président:
Roger FRANÇOIS
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44
Secrétaire:
Joseph BACK
Rue d'Orval 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 13 20
Trésorier:
Marcel JACQUES
Route d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

HOUFFALIZE CINEY - GEDINNE
C.C.P. 000-0762137-08
Président:
Joseph ANDRE
Rue des Morseux 10 - 6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73
Secrétaire-Trésorier:
Joseph RICAILLE
Rue de Moulin Lemaire 12
(Rue de l'Ermitage)
6660 Houffalize - Tél. (062) 28 80 54

HUY
C.C.P. 000-0718009-15
Président:
Emile ANSELME
Rue Sainte-Yvette 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43
Secrétaire-Trésorier:
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS
C.C.P. 000-0900416-62
Président:
Lieutenant-Colonel Marcel SACRE
Chemin des Crêtes 69
4050 Esneux
Tél. (041) 80 23 68
Secrétaire:
Marcel MOSSOUX
Rue des Genêts 20, 4111 Flémalle-Grande - Tél. (041) 33 85 31
Trésorier:
Léopold DECLAYE
Rue Gustave Thiriard 34
4000 Liège
Tél. (041) 52 77 09

MARCHE-EN-FAMENNE
C.C.P. 000-0325567-35
Président:
Désiré PIRLOT
Route de Hollogne, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54
Secrétaire-Trésorier:
Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne

NAMUR
C.C.P. 000-0364057-16
Président:
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340
Secrétaire:
Henri BOUCHAT
Rue Grande 52, 5180 Godinne
Tél. (082) 61 23 03
Trésorier:
Léopold MISSON
Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spy
(Jemeppe-sur-Sambre)
Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT
C.C.P. 000-0715193-12
Président:
Joseph MOUZON
Rue de l'Eglise 50
Les Fossés
6736 Assenois
Tél. (063) 43 31 34
Secrétaire-Trésorier:
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6800 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT
C.C.P. 000-0800173-20
Président:
Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56
Secrétaire-Trésorier:
Joseph LABIOUSE
Rue du Home 24
6900 Saint-Hubert

VIELSALM
C.C.P. 000-0870976-13
Président:
Roscius CATIN
Rue des Combattants 8
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 64 77
Secrétaire:
Julien DUMONT
Rue de Rencheux 34
6690 Vielsalm - Tél. (080) 21 61 22
Trésorier:
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON
C.C.P. 000-0729100-48
Président:
Lucien MASSIN
Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard
Tél. (063) 57 73 04
Secrétaire-Trésorier:
Ghislain BAAR
Rue Station 22
6762 Saint-Mard

1er CHASSEURS ARDENNAIS
Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne
C.C.P. 068-0627580-17
Tél. (084) 31 30 68 - Ext. 2075
Président:
Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Trésorier:
Adjudant Marcel LEURIS

Communications du Président

En cette année jubilaire, nous avons connu une activité considérable, sans compter les manifestations du 40e anniversaire de la Libération, auxquelles participent activement nos sections régionales et locales. Nous remercions de tout cœur tous ceux qui ont participé à de nombreuses cérémonies — on y retrouve souvent les mêmes — avec une pensée particulière pour nos vaillants porte-drapeau, toujours prêts à servir. Reprenons tout cela dans l'ordre chronologique, avec nos excuses en cas d'oubli(s), et en renvoyant aux rubriques des sections pour les manifestations locales:

— *Belle journée de ferveur patriotique, le 15 avril à Athus, à l'occasion de la remise du nouveau drapeau de la section.*

— *Le congrès national de Namur fera date parmi les réussites exceptionnelles: un programme fourni, original, bien équilibré, varié; une organisation impeccable et un horaire presque respecté, ce qui fait mentir certaines histoires concernant la cité du «bia bouquet».*

— *De belles cérémonies aussi à Dinant, le 8 mai, pour l'inauguration de «notre» place. Nous en savons gré au député-bourgmestre et à son administration, ainsi qu'au commandant de la 1 ESO.*

— *Les fastes de nos unités ont été aussi placés sous le signe du cinquantième anniversaire. A noter au 1 ChA, le défilé des Anciens et la belle démonstration de haut vol du peloton Eclaireurs. Au 3 ChA, comme l'an dernier, le temps était épouvantable mais on a fait face, comme il le fallait. Temps resplendissant, en revanche, au 20 A, où le lieutenant-colonel Jean Pochet, qui avait déjà appartenu au régiment de 1975 à 1981, successivement comme commandant de batterie, S 1, puis commandant en second, a succédé en qualité de chef de Corps au lieutenant-colonel José Antoine, qui va occuper de hautes fonctions à l'Etat-Major de la 1re Division. Nous tenons à le remercier pour la liaison exemplaire qu'il a maintenue avec la Fraternelle et ses nombreuses présences à nos manifestations.*

— *Le 20 mai, ce fut la commémoration du 40e anniversaire de la Bataille de la Lys, en présence du Roi. On en trouvera, plus loin, une longue relation par le texte et par l'image. Si la présence des Chasseurs Ardennais à Courtrai ne paraissait guère souhaitée par certains organisateurs, qui les accueillirent aussi fraîchement et désagréablement que s'ils étaient les chevaliers du comte d'Artois, — mais tout de même sans les menacer de goedendags! — ils n'en furent pas... désarçonnés pour autant et obtinrent leur revanche avec les acclamations qui saluèrent leur impeccable défilé. Je ne désire pas imposer mes vues mais je pense que quand nous retournerons à Courtrai fleurir le Monument de notre Commandant en chef, le Roi Léopold III, que flanque notamment un Chasseur Ardennais, et nous recueillir à la mémoire de TOUS les morts de la Lys, nous le ferons SEULS, armés uniquement de notre béret.*
Il pleuvait encore dru à Vinkt mais la population y était chaleureuse et enthousiaste, aussi bien pour le Roi que pour les Chasseurs Ardennais. D'ailleurs, la plupart des délégations qui s'étaient rendues directement à Deinze, sont allées ensuite à Vinkt et y ont prolongé leur séjour.

— *La fête de l'Infanterie et les fastes de l'E.I., qui... bénéficiaient d'un temps hivernal, ont quelque peu souffert de celui-ci et des nombreux déplacements de cette année.*

— *Je passerai charitablement sous silence le couac de la non-rue des Chasseurs Ardennais à Liège. C'était sans doute une blague de Tchantchet.*

— *Au moment où j'écris cet éditorial, se termine la XVIIIe Marche du Souvenir et de l'Amitié. Son maintien est dû, en grande partie, aux fermes décisions prises par le Chef d'Etat-Major général des Forces armées, le lieutenant général Gysemberg. Nous lui en sommes profondément reconnaissants. La MSA a fait le plein, et au-delà, des possibilités d'accepter des participants. Elle vivra et prospérera!*

***

Et maintenant, la grande affaire...
Il s'agit évidemment de la journée du 28 septembre à Arlon, couronnement de nos manifestations jubilaires, où l'on célébrera, en présence du Roi, le cinquantième anniversaire de la remise, par le Roi Léopold III, des drapeaux des 1er, 2e et 3e Régiments des Chasseurs Ardennais. C'est cette journée qui constitue le point de départ de la constitution réelle de nos Unités et leur occupation des positions de toute la frontière est du Luxembourg, par leur implantation, parfois précaire au début, à Vielsalm, Bastogne et Arlon.

Le programme détaillé n'est pas encore établi. Les premières instructions figurent en page 8: Rassemblement pour 10 heures au plus tard, place Léopold, l'arrivée du Roi étant prévue pour 10 h 30.

Ce qu'il faut absolument, c'est battre les records de participants, même ceux de 1952 et 1975 à Martelange, et de 1974 à Arlon. Il faut que lors du... bouquet final de la prise d'armes, c'est-à-dire le défilé des Anciens, tous, c'est-à-dire tous ceux qui sont en mesure de marcher sur une distance de quelques centaines de mètres, prennent place dans les rangs, quel que soit leur grade, portant tous leur béret vert. Des instructions seront données sur place. Un numéro spécial du bulletin, réduit à un feuillet, sera diffusé par les sections fin août - début septembre; il contiendra le programme détaillé. Le conseil d'administration, qui s'est déjà réuni le 23 juin, tiendra encore d'autres réunions, et le président national est associé à toutes les réunions officielles préparatoires.

De son côté, la Fraternelle fera un gros effort pour accueillir dignement les participants, limitant à une intervention de principe leur participation. Les sections sont encouragées à prendre en charge, dans toute la mesure de leurs possibilités, les frais de déplacements collectifs.

Ce sera une journée d'honneur et de fête, dont chacun gardera un souvenir ineffaçable, de fierté d'abord, de pouvoir dire «j'étais là» et d'en imprégner la mémoire à ses descendants. Ce sera aussi, et avant tout, un hommage ardent à la mémoire de Celui qui nous a confié nos drapeaux et nous a conduits au combat, partageant jusqu'à la fin notre sort; une vibrante manifestation de loyalisme du Roi Baudouin et pour l'unité de la Belgique qu'Il incarne et à laquelle les Chasseurs Ardennais sont et demeureront inébranlablement fidèles.

Albert HUBERT,
Président national.

P.S.: Je n'ai pu, cette année, pour des raisons familiales, être présent à la Marche du Souvenir, sinon à l'arrivée à Martelange. J'en ai éprouvé beaucoup de regrets.

NAMUR - 29 avril 1984 - Un Congrès national exemplaire

Arrivée des personnalités à la cathédrale Saint-Aubain

Narrer par le menu les fastes du Congrès, relève d'une gageure tant il présente des multiples et diverses facettes. Pour l'essentiel il faut retenir que la veille, le samedi 28 avril le colonel e.r. A. Liber, en présence du comité de Namur au complet, ranime la flamme au Monument de Temploux, qui marque l'ouverture des manifestations du congrès national. C'est aussi au cours de cette cérémonie que furent accrochées aux drapeaux des sections de Namur, de la Fraternelle et des amis de la Force publique, la «cravate bleue à l'Etoile d'or» et celle aux couleurs des Chasseurs Ardennais.

Le lendemain, imposant est le cortège des personnalités civiles et militaires qui sort du Palais Provincial et pénètre dans la Cathédrale entre deux haies de cinquante-deux drapeaux. Ceux-ci formeront une impressionnante toile de fond durant la célébration de la Grand Messe solennelle, présidée par Monseigneur Mathen. Emouvante aussi l'homélie du R.P. Albert., saluée par les applaudissements de l'assemblée.

Les plus vives félicitations à l'organiste Maître Jean Verrees, ainsi qu'au jeune et déjà talentueux trompettiste Vincent Antoine, l'un et l'autre détaillant avec brio, le choral de J.S. Bach «Jésus que ma joie demeure». Quant aux choristes des «Bardes de la Meuse» placés sous la baguette de M. Jules Grapotte leur interprétation du grégorien n'a d'égale que l'excellence de «leur» Brabançonne.

Dans la cour du nouvel hôtel de ville a lieu la cérémonie de la réinauguration du mémorial «AUX CHASSEURS ARDENNAIS ET A LEURS ARTILLEURS». Après avoit allumé la flamme, le bourgmestre de la Ville Monsieur Jean-Louis Close prononce le discours de circonstance.

A l'issue de celui-ci, l'orateur, les chefs de corps des 1er et 3e chas. Ard. et du 20e d'artillerie déposent des fleurs, accompagnés du président national des «Amis de la F.P.»

Au monument du Roi Chevalier c'est notre président national M. Albert Hubert qui ranime la flamme. Le Général L. Champion y dépose l'hommage fleuri, au nom de la Fraternelle, tandis que huit cents ballons rouges et verts gonflés grâce à l'efficace participation des Sea Scouts montent vers un ciel d'azur ensoleillé.

Sur le parvis de la maison de la culture, c'est tout le folklore local qui reçoit les personnalités pour l'hommage au promoteur des Chasseurs Ardennais.

Le Bourgmestre et le président de la section de Namur déposent les fleurs sur la dalle commémorative, où l'on peut lire «Ce qui demeure lorsque tout s'écroule c'est l'âme c'est l'esprit» — (S) François Bovesse. Tandis que les «40 MOLONS» de la Royale Moncrabeau jouent en chantent du haut de leur char la marche des Chasseurs Ardennais, alors que les «canaris» qui rappellent les révolutionnaires belges de 1789, avec les volontaires de 1830, de Vedrin et les «ZOUAVES» de Franière, tirent leurs salves d'honneur. Un vibrant «Bia Bouquet» repris par l'assistance, clôt la cérémonie.

A ce moment, à quelques centaines de mètres de mà, au pied de la vieille citadelle, le comité d'honneur de la section de Namur, conduit par M. Lucien Leclerc, ranime la flamme du souvenir au monument provincial en présence du Commandant Militaire de la Province, le Colonel Baudot.

Parmi d'autres faits marquants qui émaillent cette journée, il y a lieu = aux dires de spectateurs = de retenir: l'admirable défilé des anciens bérets verts marchant au pas cadencé, en rangs disciplinés, entraînés par la musique de la police de Namur, dont la prestance concurrence la qualité musicale, remarquée notamment dans l'interprétation du choral du Cdt. Cardon. Cette phalange étant conduite par leur chef M. le Commissaire Gofette.

Pour clôturer la séance académique, les «Jeunes Archets Namurois» (la plus jeune exécutante est âgée de cinq ans) offrent aux applaudissements nourris de leurs auditeurs, quelques opus de Haydn et de J.S. Bach... ainsi qu'une scénette rappelant «Li Bouquet del Mariée». Enfin, assisté d'une juvénile xylophoniste ce trop bref concert prend fin par l'exécution de notre marche.

A été inauguré, en réédition au nouvel Hôtel de Ville, le mémorial aux Chasseurs Ardennais et à leurs Artilleurs

Quant aux agapes annuelles, elle rassemblent huit cent nonante huit convives, qui firent honneur aux plats dont la qualité ne le cédait en rien à la quantité et (1 voir N.B.) moins encore à l'organisation en salle.

Du côté spectacle, il était tantôt sur le podium (72 m²) tantôt parmi les convives er débute par la «chanson marche» interprétée par le chœur «Vox Senor» que dirige M. Jean Moreau auquel se joignent des solistes Chas. Ard. conduits par le Cdt. Jean Goffart.

Ensuite, le groupe, les «Masuis et Cotelis» interprète des danses toutes empreintes de charme et de fraîcheur qui précèdent et contrastent avec ces inégalables «Chinels», sauteurs et danseurs endiablés, dont la réputation internationale grandit au fil des ans, de Tokio à Montréal.

⁂

L'hommage à François Bovesse

ANCE ACADEMIQUE...

La séance académique a été un peu plus courte que d'habitude, en raison du programme chargé de la journée.
Suivant la tradition, hommage fut d'abord rendu à nos morts, ceux-là même qui, selon la parole d'Auguste Comte, «gouvernent les vivants». Le président évoqua en particulier les décès, depuis la dernière assemblée, du Roi Léopold III, des colonels A. Lalière et J. Borgniet, de Josehp Giltaire, porte-drapeau de Bertrix, de Jacques Maus de Rolley et d'Albert Pierre, trésorier de la section de Bastogne.
La liste des principales personnalités figure ailleurs. S'étaient notamment fait excuser: le général Bergilez, le colonel BEM Detrembleur, le lt-col Bernard, et, pour raisons de santé, Joseph Schmitz, Emile Colson, Joseph Mouzon et Théo Ledent.
Le président provincial de Namur de la FNC, pierre Musschoot avait envoyé un message: «Honneur et félicitations aux vaillants Chasseurs Ardennais»..
Dans son allocution, le président national s'attacha essentiellement à rappeler les liens qui ont existé, sur le plan militaire, entre Namur et le 10e de Ligne d'abord; puis avec les Chasseurs Ardennais. Pour conclure, il insista sur la haute portée du message royal du 21 juillet et sur le profond attachement des premiers Bérets verts à l'Armée et à tout ce qu'elle représente.

... ET L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

La réunion se poursuivit par la 39e assemblée générale statutaire de l'ASBL «Fraternelle des Chasseurs Ardennais», à l'ordre du jour habituel: appel des sections, toutes représentées, exposé sommaire, indiquant que le nombre de nos membres se maintient largement au-delà de 9.000, en dépit de nombreux décès, finances saines, avec exercice en boni; ventes de nombreux bérets verts, insignes et autocollants, etc...
MM. Joseph André et Charles Grimonster ont été réélus par acclamations aux fonctions de premier vice-président et trésorier national adjoint.

Le président n'a pas manqué de remercier chaleureusement tous ceux qui apportent à tous les niveaux leur devouement à notre association, et notamment les administrateurs, les dirigeants de sections, les porte-drapeau, les délegués locaux.
Avant de clore la séance et de céder la place aux charmants «Petits Archets namurois», le président remit, sous de vifs applaudissements, la plaquette d'honneur de la Fraternelle au bourgmertre de Namur, Jean-Louis Close, rappelant que, dix ans plus tôt, il avait accompli le même geste à l'égard de son père, feu M. le Gouverneur René Close. Rappelons que J.-L. Close est, par sa mère, le petit-fils de François Bovesse.

N° 1 - N.B.

Le comité organisateur de la Section de Namur tient à signaler qu'il est totalement étranger, quant aux ventes et gestion des deux bars (vente d'alcool, bières et eaux) et déplore que des bouteilles d'un litre d'eau ou de limonade aient été vendues 100 et 150 F.

La tenue de ces bars de même que l'accès aux vestiaires et toilettes, ressortissent de concessionnaires attitrés, au palais des expositions, pour toute manifestation qui s'y déroule.

N° 2 - Objet trouvé

Un chapelet dans une gaîne de cuir brun clair.

S'adresser au président de la Section de Namur.

Les jeunes et talentueux Archets namurois

PERSONNALITES CIVILES

Noms et fonctions

— M. Olivier, Ministre des Travaux Publics;
— M. Léonard, Président du Conseil Provincial;
— M. Close, Bourgmestre de la Ville de Namur;
— M. Toussaint, Président Conseil Com. Franç.;
— M. Nicolas, Sénateur;
— M. Dénison, Député;
— M. Remacle, Député - Bourgmestre de Vielsalm;
— M. Massart, Député permanent;
— M. Javaux, Bourgmestre de Martelange;
— M. Ledent, Recteur de la Faculté de Gembloux;
— M. Lazaron, Echevin;
— M. Servais, Echevin;
— M. Spelkens, Echevin;
— M. Chenoy, Echevin;
— M. Lebrun, Conseiller Communal;
— M. Sacré, Conseiller Communal;
— M^me^ Laduron, Conseiller Communal;
— M. Falmagne, Secrétaire Communal;
— M. Léonard, Commissaire en Chef;
— M. Etienne, Président du C.P.A.S.;
— M. Tock, Premier Conseiller;
— M. Calozet, Directeur de l'Ecole des Cadres;
— M. Hubert, Président National Frat. Chass. Ard.;
— M. Leclere, Président d'Honneur, Section Namur;
— M. le Colonel e.r. Liber, Premier Président d'Honneur, Section Namur;
— M. Gilsoul, Vice-Prés. Nat. et Président, Section Namur.

PERSONNALITES MILITAIRES

— M. le Lieutenant Général Liebens;
— M. le Lieutenant Général Geudvert;
— M. le Général-Major Chabotier;
— M. le Général-Major Magon;
— M. le Général-Major e.r. Champion;
— M. le Général-Major e.r. Groven;
— M. le Général-Major e.r. Baurin;
— M. le Général-Major e.r. Triquet;
— M. le Colonel Baudot;
— M. le Colonel Marlière;
— M. le Colonel BEM Castermans;
— M. le Colonel Lefèbvre;
— M. le Colonel BEM Henrioul;
— M. le Colonel Leblanc;
— M. le Colonel Marée;
— M. le Colonel e.r. Militis, député;
— M. le Colonel e.r. Godet;
— M. le Colonel e.r. Stenuit;
— M. le Colonel e.r. Derille;
— M. le Colonel e.r. Parent;
— M. le Colonel Gend. e.r. Herneupont;
— M. le Colonel e.r. Dedeken;
— M. le Colonel e.r. Perrad;
— M. le Lieutenant-Colonel BEM Ferraro;
— M. le Lieutenant-Colonel BEM Mathen;
— M. le Lieutenant-Colonel Antoine;
— M. le Lieutenant-Colonel Barbier;
— M. le Colonel Avi. e.r. Steimes;
— M. le Lieutenant-Colonel BEM Jeunehomme;
— M. le Lieutenant-Colonel rés. Batselé;
— M. le Lieutenant-Colonel rés. Van Nieuwenhove;
— M. le Lieutenant-Colonel rés. Taymans;
— M. le Lieutenant-Colonel rés. Debroux;
— M. le Major Sion.

Une petite partie des Anciens. Parmi eux, des «Sea Scouts», dont le concours fut fort apprécié

Vue partielle de l'assemblée

La partie centrale de la table d'honneur

MEDAILLES DU MERITE DE LA FRATERNELLE

Promotion 1984

Médailles d'or (10)

Section d'Arlon
Louis REUMONT, porte-drapeau national;
Jean CROMBEZ, porte-drapeau national suppléant;
Joseph MAQUET, porte-drapeau de la section.

Section d'Athus
André PERIN, secrétaire.

Section de Marche-en-Famenne
Alexis BAUDUIN, Marche-en-Famenne.

Section de Namur
Léopold MISSON, Trésorier;
Georges ROBETTE, Vice-Président;
Louis SCHAUS.

Section de Virton
Lucien MASSIN, Président.

Section 1 ChA
Colonel e.r. Camille DELOGNE, Vice-Président.

Médailles d'argent (11)

Section d'Arlon
Louis QUEVY, Sous-Chef de la Musique des Forces de l'Intérieur.

Section de Bastogne
Joseph SINNER, porte-drapeau de la sous-section de Martelange;
Maurice MAQUET, Vice-Président.

Section de Marche-en-Famenne
Jacques RULKIN, Bande.

Section de Namur
Marcel ANTOINE;
Henri BOUCHAT;
Simon LOIR;
Jean LORENT;
Jacques VERDUN.

Section de Saint-Hubert
Jean CHALON, Vice-Président.

Section 1 ChA
Adjudant Henri GALDEROUX.

Médailles de bronze (27)

Section de Bastogne
Joseph GILLES, Witry;
Fernand JUSSERET, Witry;
Alphonse PONCELET, Witry;
Armand SCHMITZ, Wardin;
Léon VAILLANT, Hévillers.

Section de Marche-en-Famenne
Albert CŒURDEROI, Marche;
Lucien GERARD, Marche;
Jules HENROTIN, Hargimont;
Joseph HERMAN, Aye;
Gaston LAURENT, Roy;
Marcel NOIRET, On.

Section de Namur
Henri BILLAT;
Guy DARGE;
Edmond DARTEVELDE;
Pierre FRANCART;
Gaston GORANE;
Joseph LEFEVRE;
René LIBOIS;
Gabriel MOUTON;
Victor OGER;
Fernand SERVAIS.

Section de Saint-Hubert
Charles DELAITE, Redu;
Marcel EVRARD, Offagne;
Martial THIRY, Libin.

Section de Vielsalm
Maurice GEUBEL, Vielsalm.

Section 1 ChA
Lieutenant André BRUNIN;
Caporal Didier SAUVAGE.

Fraternelle des Chasseurs Ardennais
ASBL
LE PRESIDENT NATIONAL

Le 29 avril 1984

T E L E G R A M M E

A Leurs Majestés le Roi et la Reine
Château de Laeken
1020 BRUXELLES

Les Chasseurs Ardennais, réunis en congrès national à Namur en l'année du cinquantième anniversaire de la remise de leurs Drapeaux par Sa Majesté le Roi Léopold III, se sont recueillis à la mémoire de leur vénéré Commandant en Chef et ils adressent à Leurs Majestés le Roi et la Reine l'hommage de leur profond respect et l'assurance de leur indéfectible attachement à la Dynastie et à l'unité de la Belgique.

Albert HUBERT
Président national

Maison Militaire du Roi

2 mai 1984
Nr C11/685

Monsieur le Président national,

Le Roi et la Reine ont été très sensibles aux sentiments de profond respect et d'indéfectible attachement que vous leur avez exprimés à l'occasion du Congrès National à Namur de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Leurs Majestés me chargent de l'honneur de vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, Leurs sincères remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président national, l'assurance de ma considération très distinguée.

A Monsieur Albert HUBERT
Président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Rue Gabrielle 59
1180 - BRUXELLES

Général-major CHARLIER,
Chef de la Maison Militaire du Roi

Une anecdote parmi d'autres.

Le défilé des anciens B.V. amorce le tournant de la rue de l'Ange, vers la rue de Marchovelette.

Deux personnalités absorbées par la conversation s'écartent inconciemment. Une jeune guide des «Sea Scouts» les interpelle aussitôt, et sur un ton sans réplique, les prie de rentrer dans le rang.

L'une des deux personalités interloquée..., constate le bien-fondé de la remarque.

Excusez-moi Mademoiselle j'étais distrait.

Réflexion des autres personnalités qui suivent: Jamais un Ministre des Travaux Publics n'a essuyé pareil rappel à l'ordre.

Arlon, 28 septembre 1984

1934 - 1984

COMMEMORATION OFFICIELLE DE LA REMISE DE NOS DRAPEAUX

en présence de Sa Majesté le Roi

MOBILISATION GENERALE DES PREMIERS BERETS VERTS

Rassemblement pour 10 heures, place Léopold
Tous en béret et dans les rangs, pour défiler devant le Roi

La Fraternelle s'attachera à organiser un accueil chaleureux.
S'inscrire dès maintenant dans les sections.
Programme détaillé de la journée, dans un numéro spécial à publier fin août - début septembre.

DE GAULLE? CONNAIS PAS...

Le président François Mitterand est un homme très intelligent mais il a des haines corses à l'égard de certaines personnalités. Bien qu'il ait chaussé les pantoufles — un peu trop grandes pour lui — du général de Gaulle à l'Elysée et qu'il se serve abondamment de toutes les facultés que lui donne une Constitution qu'il a farouchement combattue, en la présentant comme un «coup d'Etat permanent», il n'en poursuit pas moins de son hostilité le chef de la France libre. Beaucoup de Français, et aussi d'étrangers, ont été scandalisés par le fait que, lors des cérémonies commémoratives du 40e anniversaire du débarquement en Normandie, il n'ait même pas cité le nom du Libérateur. Moche!

○ ○

LA SUISSE EXEMPLAIRE

Nous avons souvent mis en exergue le caractère exemplaire du civisme des Helvètes, notamment sur le plan de la Défense et du service militaire. En cas de guerre nucléaire en Europe, la Suisse serait, au lendemain de celle-ci, le pays le plus peuplé du continent, car en raison des abris antiatomiques qui y ont été construits, on estime que plus de 90 % de la population échapperait à l'extermination pour quelques p.c. dans les autres pays. Une personnalité éminente de ce pays, Edgar Fasel vient de publier un livre passionnant, sur lequel nous reviendrons et qui est intitulé «Faut-il brûler la Suisse?», sous-entendu: en raison de sa réussite qui fait enrager les autres.

GOULAG

M. Georges Marchais avait répondu récemment dans une réunion publique que «goulag» en russe voulait dire «prison». «Le Figaro a fait remarquer qu'il devrait aller faire du recyclage derrière le rideau de fer, car il s'agit en réalité d'un sigle, qui devrait s'écrire «G-Ou-Lag», abréviation de «Glavnoe léné Lageri», qui signifie simplement «direction générale des camps».

○ ○

PUBLICITE CLANDESTINE

Restons cependant à la RTB. On s'étonne de plus en plus de la diffusion sur ses antennes de publicité manifestement commerciale, sous le couvert de la dénomination «Message d'intérêt général». Il s'agit d'une concurrence déloyale aux spécialistes du métier. Nous ne parlons pas des multiples publicités directes — qui rapportent à qui? — pour des manifestations, des livres, des disques, etc...

Au demeurant, on se demande pourquoi le gouvernement permet à des institutions telles que le Crédit communal, la SNCI, la Loterie nationale de financer de nombreuses émissions. Quand donc un parlementaire interrogera-t-il de façon précise sur le coût et le fondement de telles participations, et leur rapport?

SONDAGE EDIFIANT

Il résulte d'un sondage effectué en France que 47 % des jeunes, soit 43 % pour les garçons et 51 % pour les filles, ont répondu «oui» à cette question: «Je n'envisagerais en aucun cas de mourir pour mon pays». Triste!

○ ○

IMPUDENCE, INSOLENCE, PROVOCATION, INCIVISME

La RTB a remis ça et a procédé à la rediffusion de son émission faussement intitulée «Les Russes attaquent à l'aube...», en prenant prétexte d'un prix qui lui aurait été attribué par ses collègues des télévisions francophones. Dame, ces dernières ont pris plaisir à plonger le nez dans leur caca à des gens qui ridiculisent leur armée et, par conséquent, leur pays. En outre, on sait comment se répartissent ces «prix» qui servent uniquement de justification à des déplacements et des réceptions: chacun présente son candidat, et l'on se congratule mutuellement.

Il est scandaleux que le conseil d'administration de la RTB, les autorités de tutelle et le gouvernement n'aient pas réagi pour condamner et sanctionner cette atteinte à l'honneur national. Aller se gargariser devant des étrangers d'une réalisation pareille constitue un acte d'incivisme et d'antipatriotisme caractérisé.

Quant à la rediffusion, elle a démontré à nouveau, si besoin était, la médiocrité insigne de l'ouvrage et son caractère condamnable. Pouah!...

A propos de René GREINDL

Nous avons reçu la lettre suivante du colonel Emmanuel Greindl, fils de feu le comte René Greindl:

« Cher Monsieur Hubert et Cher Président,

» Pas plus que vous, je ne comprends pourquoi l'auteur de la lettre reproduite en page 5 du n° 137 du Chasseur Ardennais se retranche derrière l'anonymat, mais je tiens surtout à vous assurer de la sympathie de ma famille à votre égard, et à vous remercier pour les paroles touchantes de votre commentaire à l'égard de mes parents.

» Je garde le souvenir des propos tenus par le Chasseur Ardennais à la mort de ma mère et vous en sais gré.

» Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et de profond attachement au Corps des Chasseurs Ardennais.

(s) Colonel Em. Greindl»

VANDALISME

La presse nous a appris que tout récemment la police de Martelange avait constaté la disparition de grillages pour les écoulements d'eau au parking de notre Monument national, et ce sur une distance de 11 m, de grilles recouvrant une rigole de 40 cm de large sur 30 cm de profondeur. Des... collectionneurs, sans doute?

LE MONITEUR EN... CARAFE

Un quotidien soulignait dernièrement que plus de soixante mille actes de sociétés, asbl et sprl sont en retard de publication au Moniteur belge de six mois à un an, en raison de la pénurie de personnel. Les recrutements sont, en effet, bloqués.

Nous l'avons éprouvé nous-mêmes: des modifications à la composition de notre conseil d'administration, envoyées le 9 juin 1983 et dont les frais d'insertion avaient été payés le 1er août, n'ont été insérées dans les Annexes au MB que le... 5 avril 1984!

CDH

Le Centre de documentation historique militaire, actuellement installé avenue de Cortenberg 79-81 à Bruxelles, sera transféré en octobre prochain au Quartier reine Elisabeth à Evere. Il sera placé à proximité de la Bibliothèque du MDN et du Service d'Information (SID)

UN NOUVEAU CHEF DE CORPS AU 13e DE LIGNE

Le 13e de Ligne est le bataillon antichars de la 7e Brigade d'Infanterie blindée que commande présentement à Marche-en-Famenne le colonel

DECES

Le major Clément

Nous avons appris le décès à Liège, le 3 juin, en sa nonantième année, de M. Paul Clément, volontaire de guerre au 10e de Ligne en 1914-1918, commandant de réserve au 7e Chasseurs Ardennais en 1940. Le défunt, natif de Charleroi, y avait exercé les fonctions de vice-président du tribunal de 1re Instance et il était notamment major de réserve honoraire. Nous renouvelons à sa famille notre sympathie attristée.

LA VIE DE LA FRATERNELLE

VERSEMENTS DE SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice Social 1983-1984

Report au 23.2.1984	**53.008**
Anonyme, Limal	2.000
Section Huy	2.000
Général e.r. L. Champion, Bruxelles	1.000
Pierre-Joseph Meisch, Metzert	1.000
Anonyme R.H.	1.000
Victor Marcuet, Bruxelles	750
Germain Guérin, Nisramont	500
A. Herbecq, Dinant	500
Mmes Bosseler et Schroeder, Messancy, veuves de Chasseurs Ardennais	400
Albert Laurant, Bruxelles	320
Mme Tay, Arlon	300
Vander Ghinst, Bruxelles	300
Mme Lucie Camus, Fontenoille	250
Photogravure De Schutter S.A., Anvers	225
S. Loir, Jambes	200
A. Delavignette, Bruxelles	120
Robert Hauquier, Knokke-Le-Zoute.	110
A. André, Theux	100
Claude Herminaire, Oosterzele	100
Commandant e.r. R. Georges, Sart-Bernard	100
Roger Marquet, Bruxelles	100
Total au 20 mai 1984	**64.383**

OÙ EST LEUR BÉRET VERT?...

De braves petits soldats, parmi nos anciens, ont remarqué que lors de manifestations, tels le congrès national, des fastes, etc..., des officiers, notamment supérieurs, en retraite, et parmi eux des anciens chefs de Corps se présentent tête nue ou portant un chapeau bourgeois. Et nous demandent où est passé leur béret vert.

Nous répondons qu'ils pourraient prendre exemple sur notre président d'honneur, le général Champion, lequel arbore toujours fièrement son vieux béret de 1940.

Au cas où certains d'entre les... décoiffés auraient perdu leur béret, la Fraternelle est prête à leur en offrir un à leur mesure, avec une belle hure dorée pour... trois cents francs!

BEM Jean-Marie Castermans. Les autres unités de la Brigade sont le 1er Chasseurs Ardennais, le 1er Lanciers, le 12e de Ligne (à Spa) et le 1er d'Artillerie (à Bastogne).

Comme l'avait fait avant lui le I ChA, le 13 Li a inauguré récemment, en son quartier marchois, un monument. Le 17 avril dernier, le lieutenant-colonel Jean VAN LIERDE a été reconnu comme 39e commandant du régiment, succédant au lieutenant-colonel BEM Aniset.

NAISSANCE

Le 4 mai, à Jolimont, est né Thibault Vermeire, fils de M. et Mme François-Xavier Vermeire-Dohy. La maman est la fille du major Fernand Dohy, qui fut commandant en second du 1 ChA.

Félicitations et vœux d'heureuse vie au futur chasseur Ardennais!

FETE DE L'INFANTERIE

La fête de l'infanterie et les fastes de l'Ecole d'infanterie ont été célébrés à Arlon le 25 mai, sous la présidence du lieutenant général Liebens, commandant les Forces de l'Intérieur.

Programme traditionnel avec un discours énergique du commandant de l'E I, le colonel BEM J. Van Ruychevelt — lequel remettra son commandement au colonel Babette en septembre prochain — qui a notamment pourfendu les prétendus pacifistes et les objecteurs de conscience. Etre réellement pacifiste, c'est aimer la paix mais pas au prix de la liberté. Le devoir de tout homme soucieux de sauvegarder sa dignité est d'être déterminé à se défendre contre un ennemi potentiel qui chercherait à porter atteinte à sa liberté.

Après l'hommage au monument à l'esprit de l'infanterie, la remise des prix et challenges ainsi que des étoiles aux COR/DMT, et une intéressante démonstration de défense à mains nues, à l'arme blanche, au pistolet et au fusil, ce fut le défilé des troupes et des délégations de fraternelles, aux accents de la Musique F I.

Nous étions un peu moins nombreux que les autres années mais il faut souligner que nos membres sont soumis à de multiples prestations. Raison de plus pour remercier les fidèles et notamment nos vaillants porte-drapeau, toujours au poste.

HOMMAGE A «NOTRE» MUSIQUE MILITAIRE

A l'initiative du cercle royal «Mars et Mercure», club Namur-Luxembourg et avec l'appui de l'Association atlantique belge, a été organisé le 3 mai à Arlon, au mess des officiers de l'E I, un concert d'hommage à la musique militaire d'Arlon et à ses chefs. Plusieurs centaines de personnes ont assisté à un programme éclectique, au cours duquel, succédant au chef actuel Alain Crépin, prirent successivement la baguette les anciens chefs: Charles Frison, revenu spécialement de Suisse, Roland Cardon, Mario Carion et Louis Quévy.

A cette occasion, le président de «Mars et Mercure», Jacques-Pierre Champagne, avait réalisé une plaquette historique rappelant que depuis 1889, la Musique du 10e de Ligne, devenue en 1933 Musique du Régiment de Chasseurs Ardennais, avait son port d'attache établi à Arlon. Il y eut cependant les hiatus des deux guerres et une suppression de 1946 à 1951, date à laquelle elle fut recréée à Arlon, sous les dénominations successives de Musique de la 12e Brigade, de la 5e Division en 1955, du 2e Corps en 1959 et des FDI en 1960. En 1965, la musique reçut les attributs de la Musique des Chasseurs Ardennais, sous le nom de laquelle elle est généralement connue, et elle en a repris les traditions. La brochure précitée contient un curriculum vitae de tous les Chefs de musique.

In Memoriam

JOSEPH SCHMITZ

Vice-Président national et Président de la section d'Arlon

Notre ami Joseph Schmitz nous a quittés le 8 mai à l'âge de 75 ans. Son état de santé s'était détérioré depuis quelques années, ce qui ne l'avait pas empêché de remplir ses fonctions de président de la section d'Arlon où il avait succédé à Raymond Reuter, d'administrateur national et de vice-président de notre conseil d'administration, avec un dévouement exemplaire. Il faisait l'effort d'être présent à toutes nos manifestations, assurait la liaison avec les autorités civiles et militaires du chef-lieu et rédigeait pour notre bulletin une chronique modèle par sa précision et sa concision. Il est décédé des suites d'une nouvelle agression cardiaque qu'il a tenté de surmonter avec grand courage.

Toutes nos sections, avec tous nos drapeaux, étaient représentées à ses obsèques qui se sont déroulées dans une église Saint-Donat trop petite pour accueillir tous les participants.

Le président national y prononça un bref éloge funèbre, mettant en relief les qualités du bon maître d'école, presque passé de mode, à la manière de Maurice Grevisse, apprenant à ses élèves à bien lire, écrire et compter mais qui enseignait aussi les vertus civiques et patriotiques, par la parole et par l'exemple.

Un de ses anciens collègues a écrit: «Il laisse le souvenir d'un homme calme et pondéré, d'un instituteur ayant aimé son métier et d'un patriote sans forfanterie mais qui a fait son devoir civique comme un bon citoyen».

Avant de rappeler succinctement les grandes étapes de sa carrière, nous tenons à reproduire ici la lettre émouvante que nous a adressée Madame Schmitz qui l'a toujours admirablement secondé et qui fut, plus particulièrement dans ces dernières années, alors qu'il était éprouvé dans sa santé, d'une assistance et d'un réconfort inégalables.

Arlon, le 14 mai 1984.

Monsieur le Président National,

L'hommage particulièrement émouvant et empreint de tant de dignité que la Grande Famille que constitue la Fraternelle des Chasseurs Ardennais a tenu à rendre à notre cher disparu, nous est allé droit au cœur.

Nous vous remercions pour les paroles élogieuses que vous avez bien voulu prononcer à l'égard de celui qui fut, non seulement votre Vice-Président national, mais aussi votre ami sincère.

Nous remercions les membres du Conseil d'Administration ainsi que les nombreuses et importantes délégations, chacune avec son drapeau, qui ont rallié Arlon pour dire un ultime au-revoir à un des leurs. Et toutes ces magnifiques fleurs, mon Dieu!

Merci enfin à tous les Chasseurs Ardennais, qui ont tenu, chacun à leur manière, à s'associer à notre deuil.

Soyez persuadé, Monsieur le Président National, que jusqu'à son dernier souffle, Joseph est resté fidèle à la noble devise et à l'idéal élevé des Bérets Verts.

Madame Joseph Schmitz,
entourée de ses enfants
et petits-enfants.

***

Né le 1er février 1909 à Guirsch (Arlon), il est diplômé instituteur le 29 juin 1929 à l'Institut des Frères Maristes où il commence sa carrière.

En 1932, il est nommé instituteur chef d'école dans son village natal. Pendant 38 ans (hormis l'interruption de la guerre), il y poursuit avec enthousiasme sa mission de pédagogue jusqu'à sa retraite en 1970.

Durant plus de trente ans, en tant qu'organiste de l'église parcissiale, il anime toutes les cérémonies religieuses et patriotiques.

Il occupe pendant plus de vingt ans le poste de secrétaire de la Commission d'Assistance Publique de Guirsch.

Pour lui, c'était le corollaire normal de la fonction d'instituteur.

Lieutenant de réserve au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais, il est rappelé le 26 août 1939 et participe à la Campagne des 18 jours avec le 4 ChA où il commande la compagnie état-major.

Prisonnier de guerre en Allemagne le 29 mai 1940, il est rapatrié le 17 août de la même année.

Il reprend immédiatement ses fonctions d'instituteur tout en poursuivant dans l'ombre la résistance à l'ennemi, particulièrement comme Commandant de Bataillon au Corps 011 au I Regt Sud des Partisans Armés du Front de l'Indépendance (FI/PA) et chef local de la résistance.

Du 10 février 1945 au 20 décembre 1945 il reprend du service au 21e Bataillon de Fusiliers et participe aux dernières opérations de la guerre.

Grièvement blessé en avril 1945 par l'explosion d'une mine au cours d'une opération de sauvetage à Montjoie (Allemagne), il est cité à l'ordre du jour de son bataillon avec attribution de la Croix de Guerre 1940 avec un lion en bronze.

A cette occasion, le Gouvernement américain lui décerne la «Bronze Star Medal».

Après la libération, il est un des premiers à rejoindre les rangs de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

- Président de la section d'Arlon depuis le 01.09.1973, succédant à Raymond Reuter;
- Vice-Président National depuis le 25.04.1982 — Congrès de Huy;
- Il était sous l'occupation, le délégué communal de Guirsch du Service Social du Chasseur Ardennais;
- Chef de famille à 18 ans suite au décès de son père et aîné de trois garçons, il fonde à son tour un foyer où naissent quatre enfants et sept petits-enfants.

L'ultime «Au revoir» (Photo «Arlon-Carrefour»)

Dinant - 8 mai 1984

INAUGURATION DE LA PLACE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Les journées «Armée-Nation», organisées de main de maître à Dinant par le lieutenant-colonel BEM Casimir, commandant l'Ecole n° 1 des sous-officiers (1 ESO) ont connu un très vif succès. Elles ont atteint leur couronnement le 8 mai, avec la commémoration du V-Day et la mise à l'honneur des Chasseurs Ardennais. Les manifestations étaient organisées par la Ville de Dinant, la 1 ESO et l'Interfédérale des associations patriotiques présidée par notre camarade Albert Petit, chef de peloton au 6e Chasseurs Ardennais en 1940.

Un Te Deum solennel eut lieu en la collégiale avec la participation de la Musique F I, et son chef dinantais, et un détachement de la 1 ESO, en présence de nombreuses autorités.

Un hommage fut ensuite rendu au monument aux morts de la ville. Puis, le cortège gagna le long de la rive droite de la Meuse, côté quai Sasserath où devait être inaugurée la nouvelle place des Chasseurs Ardennais qui jouxte la place Patenier. On notait la présence, outre du député-bourgmestre Emile Wauthy, qui présidait la cérémonie, de ses échevins et conseillers, du général Champion, président d'honneur; du colonel Baudot, commandant la province de Namur et la place de Marche; des colonels e.r. Delogne et Moiny; des lieutenants-colonels BEM Mathen et Batselé, commandant les 3 et 4 ChA et des délégations de nombreuses sections de la Fraternelle et beaucoup de nos drapeaux. Outre la Musique F I et la 1 ESO, des détachements des 1 et 3 ChA, sous les ordres du major Marchal, commandant en second du 1 ChA.

Le député-bourgmestre rendit un vibrant hommage aux Chasseurs Ardennais et dit la fierté de la ville de Dinant d'accueillir de nombreux Anciens et de pouvoir leur dédier une place publique. Il invita ensuite le président national de la Fraternelle à dévoiler avec lui le socle de granit où est fixée une plaque en dinanderie portant le nom de la place. La musique joua la «Brabançonne».

(Photos Marcel Leuris)

Ensuite, le président Albert Petit rappela les mérites et sacrifices des combattants, résistants, prisonniers, stigmatisant les tenants de l'amnistie et les bouffonneries du traître Degrelle auquel la RTB a offert récemment une tribune... insultante pour tous les patriotes. Il a enfin fait appel au civisme des jeunes.

De son côté, M. Albert Hubert adressa de vifs remerciements, au nom de la communauté des premiers Bérets verts, à la ville de Dinant, et plus specialement à son député-bourgmestre, à Albert Petit et congratula le lieutenant-colonel BEM Casimir, grand ordonnateur des journées «Armée-Nation».

«Car, dit-il, l'Armée est de la Nation; elle est dans la Nation et la Nation n'est rien sans son armée. Alors qu'aujourd'hui, elle est souvent critiquée et même systématiquement et impunément dénigrée, par des institutions officielles notamment, l'Armée doit se montrer, parler, s'affirmer, se défendre, tandis que les responsables politiques ont le devoir de réagir aux attaques dont elle est injustement l'objet.»

Le président national fit alors l'historique des relations entre l'arrondissement de Dinant et les Chasseurs Ardennais, soulignant qu'à mesure que s'organisaient et s'étoffaient les Unités de Chasseurs Ardennais, la majeure partie des miliciens et mobilisables de l'arrondissement se virent affectés à nos régiments. D'autre part, Dinant constitua l'axe sud-ouest du dispositif des Divisions des Chasseurs Ardennais: le I/4 ChA étant déployé d'Anseremme à Rochefort-Jemelle, tandis que le I/5 ChA assurait la garde des ponts Meuse de Lustin à Dinant. Il fit ensuite l'historique des combats dans la région les premiers jours de mai 1940 et termina ainsi:

«Et voici donc qu'aujourd'hui, Dinant, cité chargée d'histoire, au floriège exceptionnel où alternent des pages glorieuses et tragiques; une ville ayant acquis une notoriété universelle dans le chef de certains de ses enfants et de ses produits: Dinant, donc, qui veut bien dédier une de ses places publiques aux Chasseurs Ardennais, couvrant ainsi une page de son Livre d'or aux premiers soldats au béret vert. Les Chasseurs Ardennais, par ma voix et par leur présence, en expriment à ses édiles et à sa population leur intense gratitude.»

Les cérémonies se clôturèrent par une impeccable défilé des troupes et un vin d'honneur à l'hôtel de ville.

L'hommage au Monument aux morts de la ville

La revue des troupes par le député-bourgmestre, Emile Wauthy

1er CHASSEURS ARDENNAIS

LES FASTES

C'est sous le signe du 50e anniversaire que le 1 ChA a célébré ses fastes annuels les 10 et 11 mai.

Le 10 mai, précédé de la clique de la Musique des Forces de l'Intérieur, le chef de Corps, accompagné de quatre pelotons (un par compagnie), s'est rendu au monument aux morts de la ville pour y déposer des fleurs.

A 21 h 30, une veillée d'armes dans le parc communal retraçait l'évocation historique du régiment. La topographie des lieux avec un arrière-plan de sapins se prêtait magnifiquement à la mise en scène.

Débutant par la formation du 10e régiment de Ligne, un commentaire explicitait les différentes phases savamment illustrées par de nombreuses diapositives projetées sur des écrans géants.

Les autorités et la population marchoise venue très nombreuse applaudirent longuement le spectacle et les figurants.

Le 11 après-midi, une prise d'armes sortant de l'ordinaire, rehaussée par la présence des emblèmes du 10e de Ligne, des 1, 3, 4 ChA et 20 A, se déroulait sur la cour d'honneur du quartier.

Le chef de Corps accueillit le général-major Chabotier, commandant la 16e Division et ancien chef de Corps du 1 ChA (du 30 août 1974 au 14 mai 1976), le lieutenant général Liebens, commandant les Forces de l'Intérieur et ancien chef de Corps (du 8 janvier 1971 au 10 novembre 1972), le colonel BEM Castermans, commandant la 7e Brigade d'Infanterie Blindée et ancien chef de Corps (du 19 octobre 1978 au 28 novembre 1980), ensuite le général-major Magon, commandant la 1re Division, ancien chef de Corps (du 10 novembre 1972 au 30 août 1974) qui présidait la cérémonie.

Le commandant de la 1re Division accompagné du lieutenant général Liebens passa le régiment en revue.

Parmi les autorités présentes, on remarquait notamment le général en retraite Champion, président d'honneur de la Fraternelle, M. Hubert, président national, le général en retraite Stéphany, président d'honneur de la Fraternelle Patton, 11 Bn de Fus, M. Garain, président de cette Fraternelle affiliée au 1 ChA, M. Hanin, Bourgmestre de Marche-en-Famenne, M. Libotte, commissaire d'arrondissement, Mme le Sénateur Godinache, M. Barrier, député permanent, les anciens chefs de Corps les colonels en retraite Godet, Delogne, Stenuit, le colonel Lefèbvre, le lieutenant-colonel BEM Dieu, le colonel Drimaracci du 5e Régiment d'Infanterie Français.

Le chef de Corps fit avancer les emblèmes du 10e de Ligne et du 1 ChA et rappela nos anciens qui, il y a 44 ans, jour pour jour, étaient aux avant-postes du combat. Ils défilèrent fièrement devant leurs drapeaux.

Remise des bérets verts aux recrues par le Lieutenant Général Liebens et le Général-Major Magon

Dans son allocution, le lieutenant-colonel BEM Ferraro citait:

«C'étaient en majorité des jeunes gens comme vous, miliciens et volontaires, pleins de vie, ivres de paix et avides de liberté. Ensemble hier soir, nous avons évoqué leur épopée, redécouvert comment ils avaient remarquablement tenu le coup. Animés d'un esprit de corps hors du commun, entraînés à la dure, ils ne voulaient pas subir. Ils ont payé le prix qu'il fallait pour rester libres. Nous devons tendre vers un esprit semblable; c'est pour cela que l'entraînement est dur et que nous vous demandons souvent le meilleur de vous-même.

Le Général Champion remet le trophée du meilleur challenger

»C'est avec fierté que je peux me retourner vers les Anciens pour leur dire que malgré les moyens de plus en plus limités, les Chasseurs Ardennais de 1984 se font un devoir d'être sur la brèche dans toutes les manœuvres, les compétitions, les gardes ou les prestations spéciales en essayant de garder intact l'héritage glorieux que vous nous avez légué. Ils sont conscients que si demain un danger venait à poindre à l'horizon, ils devraient se montrer dignes de vous et faire honneur à leur drapeau pour la défense de leurs droits et de leur liberté.

»Chasseurs Ardennais, nous devons à nos Anciens d'être ce que nous sommes et avant tout, à ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions heureux et libres».

Des gerbes furent ensuite déposées au monument des 1 et 4 ChA par MM. Hubert, Garain, Hanin, Pirlot, le lieutenant-colonel Batselé et le lieutenant-colonel BEM Ferraro.

Pendant que les armes sont présentées, une salve est tirée et la musique joue le Last Post. Les jeunes Chasseurs Ardennais de la 1re compagnie s'avancent ensuite pour recevoir leur béret doté de la hure.

«La majorité des soldats du détachement de la 1re compagnie portent un béret sur lequel ne figure pas notre légendaire hure de sanglier. La raison en est simple: cet insigne se mérite et n'est remis qu'aux recrues ayant satisfait aux tests clôturant la phase d'instruction militaire individuelle».

Les anciens chefs de Corps procèdent alors à la remise des bérets.

Une section de la compagnie Etat-Major et Services vient recevoir la fourragère qui est remise par les anciens adjudants de Corps, les adjudants-chefs en retraite Gaelens, Motte, Doyen, Fiévet et l'adjudant-chef Goffin.

Le soldat milicien Germain de la 2e compagnie est appelé et se voit décerné le trophée du meilleur challenger par le Général en retraite Champion.

Pendant la mise en place pour le défilé, le peloton éclaireurs procède à une démonstration magistrale de piste de cordes et d'obstacles très longuement applaudie et chaleureusement félicitée par le commandant de la 1re Division.

La cérémonie se clôture par un défilé accompagné par la mascotte et ses très jeunes marcassins.

NOMINATIONS

Au grade de sergent: Collignon;
Au grade de caporal: Herman, Pierre, Dutoy, Bollé, Clarenne, Degrave, Dandoy, Peigneur, Pilarczyk, Wets, Boterdael, Burton, Cassart, Stevens, Vanmelkebeke, Vangoesbergen, Hoogers.

INSTRUCTEURS 1ers SOINS

Les sergents Degossely, Yannou, Dessart et Tollet ont satisfait aux épreuves.

BREVET 1

Les 1er sergents Thiry et Robette ont obtenu le brevet 1.

OFFICIERS SPORTIFS

Le lieutenant Delpire a satisfait aux épreuves qui se sont déroulées à l'IRMEP.

COURS MOR 4"2

Le sergent Defrance a réussi les épreuves du cours Mor 4"2.

RECHERCHES

A la fin de la réception des fastes du 11 mai, une dame s'est trompée de manteau. L'échange peut être effectué auprès du lieutenant Brunin, tél. 084/31 30 63, extension 2074.

CHALFUSAS

La 2e compagnie s'est très bien comportée au dernier Chalfusas faisant classer au total 10 pelotons sur onze.

MEDAILLE DU MERITE

La Médaille du Mérite de la Fraternelle a été décernée au cours de notre Congrès National qui s'est déroulé à Namur le 29 avril:

— Le colonel e.r. Camille Delogne, médaille d'or;
— L'adjudant Galderoux, porte-drapeau, médaille d'argent;
— Le lieutenant Brunin et le caporal Sauvage, la médaille de bronze.

Nous les félicitons vivement et les remercions pour les services rendus à notre association.

DURA LEX, SED LEX

Règle à laquelle il est forcé de se soumettre, l'adjudant Leuris sera placé en congé de trois mois préalables à la fin de carrière le 1er juillet.

Après plus de trente-cinq années passées au 1 ChA, il quittera le bataillon mais il a contracté un engagement d'une même durée auprès du président national de la Fraternelle.

Adresse: 5406 Waha, rue du Pénitencier, 15. Tél.: 084/31 53 45.

(Les photographies sont de Marcel Leuris)

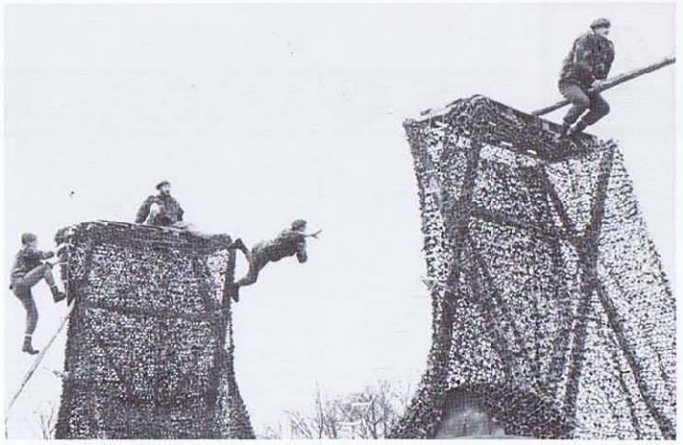

De la haute voltige

Le défilé des troupes, de la mascotte et sa progéniture

Les Anciens à l'honneur

3e CHASSEURS ARDENNAIS

FASTES REGIMENTAIRES

Comme l'an dernier, le soleil était absent du ciel de Vielsalm ce 24 mai dernier. Néanmoins, c'est dans la bonne humeur et une ambiance musicale très enlevée que devait se dérouler la traditionnelle journée «Portes ouvertes». De nombreuses familles de miliciens ainsi que les amis du bataillon avaient tenu à nous rendre visite. Dès 9 h 30, les familles affluaient dans le Quartier et elles purent assister à une démonstration de close-combat, visiter les stands d'armement, de matériel premiers soins, NBC et radio, de véhicules, etc... A la salle TV, l'Adjt Chef Muller, secrétaire de la MSA, passait les films vidéo tournés les années précédentes et inscrivait les candidats marcheurs pour l'édition 1984.

Revue des troupes par le Colonel BEM Ruebens, Chef d'Etat-Major de la Division «Instruction» des Forces de l'Intérieur et Commandant de Brigade.

Dans la salle d'honneur entièrement rénovée, le 1er Sgt Schmit guidait inlassablement les nombreux visiteurs et leur procurait toutes les explications possibles sur l'historique du 3 ChA.

Inutile de dire que, vu le temps, ce furent ces activités d'intérieur qui eurent le plus de succès. La cantine troupe, les bars VC et sous-officiers virent aussi de nombreux visiteurs.

Dès 11 h 30, les militaires purent prendre le deuxième repas avec leur famille au self-service; et vers 13 h 30, les familles furent invitées à quitter le Quartier afin que les troupes puissent préparer la cérémonie du jour.

C'est donc toujours avec un ciel menaçant mais non pluvieux qu'un détachement de la 3e Cie présenta les honneurs devant le monument des 3 et 6 Chasseurs Ardennais.

Le chef de Corps, M. Catin, représentant la Fraternelle des ChA, ainsi que M. Gustin, représentant la Fraternelle du 10 Li, y déposèrent des gerbes.

A 15 h 15, les troupes furent mises en place par l'Adjt de Corps, l'Adjt Chef Donnay, qui presta pour la dernière fois officiellement comme Adjt de Corps. Il sera, en effet, admis à la pension le 30 juin et remplacé dans ses fonctions par l'Adjt Tique. Il remit alors le commandement des troupes au Maj Miécret, le Comd 2d du Bn qui mit les Officiers en place. A 15 h 30, le chef de Corps, le Lt-Col BEM Mathen prit le commandement du Bn et accueillit les drapeaux des 3 et 6 ChA.

Il reçut ensuite le Col BEM Ruebens, Chef EM Div Instr FI et notre Comd Bde qui passa les troupes en revue.

Après avoir mis les troupes au place repos, le chef de Corps prononça le discours suivant:

Mon Colonel, Mesdames, Messieurs,

Le 3 ChA est très fier et très heureux de vous accueillir ce jour à Vielsalm. Votre présence parmi nous est le signe tangible de l'amitié que vous portez à notre Bataillon.

Nous remercions particulièrement:

- *Monsieur le Député Remacle, Bourgmestre de Vielsalm;*
- *Herr Lamberty, Vize-Präsident des Rates der Deutschsprachigen Gemeinschaft;*
- *Monsieur le Commissaire d'Arrondissement Rasquin;*
- *Monsieur Hubert, Président National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais;*
- *Herr A. Gehlen, Abgeordneter;*
- *Les Généraux-Major Chabottier et Macon, tous deux anciens Chefs de Corps du 1er Régiment de Chasseurs Ardennais et actuellement Comd des deux Div du 1 (BE) Corps;*
- *Messieurs les Généraux e.r. Champion et Groven;*
- *Le Colonel G. Duysens, notre Comd Prov.;*
- *Messieurs les anciens Chefs de Corps, Messieurs les Officiers et tous les anciens des unités ChA.*

Je voudrais aussi souligner la présence des camarades de nos affiliés:

- *Le Lt-Col André avec une délégation du 7 BCA de Bourg-Saint-Maurice. Je dois d'ailleurs vous dire que nos amis Chasseurs Alpins sont accompagnés ce jour par leur très souriante marraine, la Princesse Hélène de France;*
- *Le Lt-Col Alzin avec une délégation du CIM de Diekirch.*

Sur le podium du défilé, sous l'œil... égrillard de la hure! conversation animée entre le député-bourgmestre Marcel Remacle, devenu «député européen» — proficiat! — et le président national. Arbitre le Colonel BEM Ruebens.

Merci aussi à vous, amis du Bundeswehr Haupt Materiai Depot, collègues d'autres unités belges, amis civils et militaires. Enfin, merci et bienvenue à vous toutes, Mesdames, dont la gracieuse présence éclaire cette journée.

Chasseurs Ardennais du 3e Bataillon

Il y a 50 ans, Sa Majesté le Roi Léopold III remettait leurs drapeaux aux trois Groupements de Chasseurs Ardennais.

Le 3e Groupement, qui deviendra plus tard le 3e Régiment de Chasseurs Ardennais, s'installait dès 1934 à Vielsalm.

Confronté avec l'épreuve de la guerre, dès le premier jour, le 3e Régiment fait honneur à la devise «Résiste et Mords».

Il remplit toutes les missions qui lui sont confiées, inscrivant trois nouvelles citations au drapeau.

Nous retrouvons alors des Chasseurs Ardennais dans la Résistance et dans les Combats contre l'occupant. Toujours avec leur béret vert, ils participent à la libération. Chasseurs Ardennais, gardez toujours présents à la mémoire les sacrifices consentis par nos anciens.

Au nom de la liberté, ils ont jalonné de leurs croix tous les coins de notre pays.

Restons fidèles à leur souvenir et, comme eux, soyons prêts à remplir sans défaillance toutes nos missions.

Ardennenjäger des 3. Bataillons

Vor fünfzig Jahren hat Seine Majestät der König Léopold der Dritte den drei Ardennenjäger-Gruppen ihre Fahen übergeben.

Die dritte Gruppe, die später das dritte Ardennenjäger-Regiment wird, liess sich 1934 in Vielsalm nieder.

Schon in den erste Tagen des zweiten Weltkrieges machte das dritte Regiment seinem Wahlspruch «Halten und Beissen» Ehre.

Das dritte Regiment erfüllte alle seine Aufträge, die ihm anvertraut wurden, und erhielt damit drei neue Zitate auf der Fahne.

Später finden wir Ardennenjäger in der Widerstandsbewegung und in den Kämpfen gegen die Besatzung. Mit ihren grünen Mützen nehmen Sie an der Befreiung teil.

Ardennenjäger, behaltet immer die Opfer unserer Vergänger in Erinnerung.

In Namen der Freiheit sind viele von Ihnen in unserem Lande gefallen.

Bleiben wir in Erinnerung ihnen treu, und wie Sie bereit, unsere Aufträge ohne Schwäche zu erfüllen.

Recrues des 1 et 2 Cie, vous avez reçu au 3 ChA l'instruction individuelle de base et vous quittez Vielsalm lundi prochain. Je vous demande de garder toujours présent à l'esprit ce qui vous a été enseigné et de vous efforcer de faire un bon service militaire. Nos vœux vous accompagnent.

Outre les autorités nommées dans son allocution, on pouvait aussi remarquer dans les tribunes la présence des anciens chefs de Corps suivants: Col BEM Henrioul, Col Rés Siraux, Lt-Col Bertrand, Lt-Col BEM Brisy, Lt-Col Belche, Lt-Col e.r. Peterkenne, Lt-Col e.r. Borboux. Dans les rangs, un peloton du CIM de Diekirch, unité affiliée au 3 ChA, nous avait fait l'amitié de se joindre à nous.

La musique les Forces de l'Intérieur, dirigée par son nouveau Chef, le Slt Chef de Musique Crépin, exécutait les différentes sonneries prévues.

Après son allocution, le chef de Corps reçut le serment constitutionnel des Med Slt Delforge, Sgt Minez et Lebrun. Le Med Slt Delforge fut ensuite reconnu dans nos grades.

Le Lt-Col BEM Mathen remit alors les distinctions honorifiques suivantes: la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne au Capt Philippart, les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne aux Adjt Huybreghs et Reinertz, la Médaille d'Argent de l'Ordre de Léopold II aux Cpx Chefs Gathelier et Delhaes.

Après avoir sollicité l'autorisation de défiler en tête de son Bn, le Chef de Corps remit le Bn à la disposition du Comd 2c. Celui-ci fit quitter le Parc Communal à l'ensemble des troupes, tandis que la Musique des Forces de l'Intérieur jouait pour les invités quelques morceaux de musique militaire.

Après cet intermède musical, la Musique des Forces de l'Intérieur rejoignit les troupes pour participer au défilé final dans les rues de Vielsalm. Un vin d'honneur au Pensionnat du Sacré-Cœur clôtura cette cérémonie.

Dans leurs mess respectifs, les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs Ardennais accompagnés de leurs invités, organisèrent un buffet qui termina dans la joie ces Fastes Régimentaires.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Du 5 au 9 mars, les Pl Ecl et Pl Mor ont effectué une période de Tirs et Camp à Lagland.
- Du 12 au 24 mars, le Pl Ecl a suivi à Amay la formation de pionnier au 4 Gn pendant une semaine, suivie par une semaine d'entraînement commando au CE Cdo. Pour ce dernier stage, plus de 80% du Pers a obtenu un brevet de formation.
- Du 2 au 6 avril, la 3 Cie a participé à une période de Tirs et Camp à Marche-en-Famenne.
- Du 18 avril au 18 mai, le Bn (—) a participé avec deux Cie à l'exercice DMT Flint Lock Oesling 84 avec deux Pl du Regt Para Cdo et un Det US des Special Forces de Bad Tolz.
  Cet exercice a donné l'occasion aux Chasseurs de pratiquer toutes les techniques DMT et de capturer de nombreux «ennemis» qui, pour les besoins de la manœuvre, ont dû être libérés... pour être repris plus tard!
  Pour rester dans l'ambiance et dans la foulée, la 3 Cie et les Pl Ecl et Mor ont une période de camp à Elsenborn du 26 mai au 1er juin, suivie par un nouvel exercice DMT dans le nord de la Province de Luxembourg, avec cette fois comme ennemi le 1 Para au complet.
- Le 3 ChA au complet pourra alors se tourner vers l'Organisation de la Marche du Souvenir et de l'Amitié (27 au 30 juin 1984).

LA VIE DU BATAILLON

ARRIVEES

- Le 20 fév. 84, le 1 Sgt Maj Kersten est venu du CLog 3.
- Le 14 mars 84, le Sdt VM Braux est venu du CI N° 1.
- Le 19 mars 84, le Sdt VM Dewortelaere est venu du CI N° 1.
- Le 23 mars 84, le Med Adjt COR Delforge est venu du 12 Li.
- Le 16 avril 84, les Sgt CSOM Minez et Lebrun sont venus de l'EI.
- Le 2 mai 84, les Sdt Boone et Sumont sont venus du CI N° 1.
- Le 2 mai 84, le 1 Sgt Maj Baerten est venu du Dr - SLF - Dellbruck.

Le 21 avril, notre laie «Fridolina» a donné le jour à sept marcassins. Elle en a conservé six.

DEPARTS

- Le 1er mars 84, le 1 Sgt Michel est passé au 35 A.
- Le 21 mars 84, le Sdt VM Sarlette est passé à la Place et Camp d'Elsenborn.
- Le 2 mai 84, le 1 Sgt Maj Six est passé à l'HM Liège.

NOMINATIONS

- Le 1er février 84, les Slt MIL Dernelle, Wangermez, Godfrin, De Foere, de Maeûs d'Argenteuil ont été nommés Slt de réserve.
- Le 1er mars 84, le Sgt CSOR De Backer a été nommé au grade de Sgt de réserve.
- Le 17 février 84, le Sgt commissionné Falque a été nommé au grade de Sgt d'active.
- Le 15 mars 84, le Slt MIL Brunclair a été nommé au grade de Slt de réserve.
- Le 26 mars 84, le Capt Defoin a été nommé au grade de Capitaine-Commandant.
- Le 27 mars 84, le Lt Dengis a été nommé au grade de Capitaine.
- Le 31 mars 84, les Cpl MIL Magain, Nogarotto ont été nommés au grade de Cpl de réserve.
- Le 1er avril 84, les Sgt MIL Chaudoir, Créteur ont été nommés au grade de Sgt de réserve.

COMMISSIONNEMENTS

- Le 1er février 84, a été commissionné au grade de Slt MIL, l'Adjt COR Maréchal.
- Le 1er mars 84, ont été commissionnés au grade de Cpl, les Sdt Dombrecht, Lebrun et Urfels.
- Le 1er mai 84, ont été commissionnés au grade de Cpl, les Sdt MIL Cottin et Buisset.

Le 20 mai, commémoration de la Bataille de la Lys

En présence de Sa Majesté le Roi

LES CHASSEURS ARDENNAIS

(RB)

● ont été mis à l'honneur à Vinkt et à Deinze

● se sont mis à l'honneur à Courtrai

La commémoration de la Bataille de la Lys a revêtu, cette année, un faste exceptionnel, en raison de la présence de S.M. le Roi et du décès, en septembre dernier, du vénéré Commandant en Chef de notre Armée en 1940, S.M. le Roi Léopold III.

COURTRAI

Le Roi est arrivé dans la capitale du lin à 11 h 30, après les dépôts de fleurs et la célébration d'une messe. Il passa en revue les troupes commandées par le colonel BEM Castermans, commandant la 7e Brigade d'Infanterie blindée. Après les discours du bourgmestre et du président du comité du monument, le Roi Baudouin déposa une immense couronne de fleurs au pied du monument érigé en l'honneur de Son Père et de Ses soldats, tombés durant la seule bataille d'arrêt de la campagne de l'ouest en 1940.

Vint ensuite un défilé des troupes qui aurait dû être suivi d'un autre, réservé aux anciens combattants mais, d'une part, il y avait parmi ceux-ci des groupes hétéroclites ou minuscules, tandis qu'ailleurs, on vit un cortège désordonné où se mêlaient des femmes traînant des enfants en bas-âge et dont certaines adressaient au Roi des signes à la fois familiers et déplacés.

Et puis, vinrent les Chasseurs Ardennais...

Depuis un certain nombre d'années, pour des raisons diverses, et notamment à cause d'incidents répétés, ils ne participaient plus, au niveau de la Fraternelle, à la cérémonie de Courtrai, laissant cependant pleine liberté à leurs membres dont quelques unités s'y rendaient parfois. Toutefois, cette année, en raison du décès du Roi Léopold et par respect pour le Roi Baudouin, qui devait être présent, presque toutes nos sections, sur les instances pressantes du président national, avaient organisé des déplacements collectifs, parfois en se groupant, auxquels s'étaient joints des anciens venus par leurs propres moyens. Ainsi, après le cortège parfois en pagaille auquel nous avons fait allusion, se présentèrent quatre pelotons, comportant chacun une centaine d'anciens Bérets verts, bien alignés, par rangs de six et marchant comme à vingt ans parfaitement au pas. Disons-le sans fausse modestie, car nous avons reçu des appréciations nombreuses et de haut rang: ils [illegible]ent sensation. Il y eut dans le public de vigoureux applaudissements et des mouvements de satisfaction parmi les hautes autorités présentes.

Ce fut une réponse bien ajustée aux... organisateurs, du moins à certains d'entre eux, qui ont voulu «parquer» les bérets verts dans un recoin, comme on le fait parfois à la ville, dans des milieux bourgeois, lors de noces à tralala où l'on a bien dû inviter des cousins de campagne à héritage prometteur. Bien plus, ils ont empêché notre Drapeau national de prendre place parmi les drapeaux fédéraux. Vous imaginez: les Chasseurs Ardennais de Vinkt, de Deinze et de Gottem, proscrits de la commémoration de la Bataille de la Lys! On en tirera les conclusions pour l'avenir. Car, ces centaines de Chasseurs Ardennais, dont la plupart s'étaient levés avant l'aube et allaient rentrer chez eux tard dans la nuit, ils étaient venus d'Athus, Arlon, Virton, Etalle, Bastogne, Gouvy, Houffalize, Viel-[illegible]'m et des cantons de l'Est, de Saint-[illegible]ubert, Erezée, Marche, Gedinne, Beauraing, Ciney, mais aussi du Brabant, de Huy, de Liège, de Verviers pour le Roi, pour leur Commandant en chef, pour communier avec tous les combattants dans le souvenir de leurs sacrifices.

A Courtrai comme à Deinze, les troupes étaient commandées par un Chasseur Ardennais, le colonel BEM Castermans (SID)

L'impressionnant défilé des Chasseurs Ardennais à Courtrai (SID et ML)

Les photographies des pages 16 à 21 sont de:
— Roger BIOT d'Athus (R.B.)
— Marcel LEURIS (M.L.)
— Service d'Information du Ministère de la Défense nationale (SID)

En haut: Une belle expression de S.M. le Roi, qui s'entretient avec des Anciens (R.B.)

VINKT

Quel changement à Vinkt, la cité martyre qui s'était parée aux couleurs de la Belgique, de la Flandre et des Chasseurs Ardennais pour accueillir le Roi mais aussi ses amis qui reviennent chez elle depuis bientôt quarante ans. Dès avant 13 heures, toute la population et de nombreux membres des familles de victimes civiles venus d'endroits divers (une partie des civils massacrés par les Allemands étaient des réfugiés) affluaient place de l'église, rejointes par les Chasseurs Ardennais du Brabant, initiateurs de notre pèlerinage annuel et qui venaient de Courtrai, ainsi que par des individuels. Il avait, en effet, été convenu que les autres sections se rendraient directement à Deinze où devait avoir lieu la cérémonie principale.

A 13 h 30, dans une église archi-comble avait lieu un service religieux, abrégé pour la circonstance par rapport aux années précédentes. Puis, au cimetière, sous une pluie battante, face au monument aux morts, le président national des Chasseurs Ardennais, procédait à l'appel des noms des militaires tombés à Vinkt et en ses abords immédiats; puis, M. W. Tack, premier échevin, faisait l'appel des victimes civiles. Des fleurs étaient déposées par les Chasseurs Ardennais, l'Administration communale, le comité du monument et l'association des victimes civiles. Tout s'est déroulé dans l'esprit de sympathie qui préside, depuis trente-neuf années, à nos retrouvailles avec nos amis de Vinkt.

Alors que la pluie redoublait, une foule extraordinairement nombreuse prit place, avec une discipline parfaite, derrière les barrières nadar pour acclamer avec enthousiasme le Roi qui arriva à 15 heures précises. Le Souverain était accueilli par le bourgmestre de Deinze, Roger Boerjan, le commandant militaire de la province, le colonel-aviateur Herlant, le président de l'asscciation des victimes civiles, M. J. De Vlieger et le président national, Albert Hubert. Il se dirigeait immédiatement, sous de vibrants vivats, vers le mémorial aux morts militaires, presque tous Chasseurs Ardennais, et civils, tandis que des sections en armes des 1er et 3e Chasseurs Ardennais rendaient les honneurs.

Le Roi déposait au pied de la Pieta, motif central du monument commémoratif conçu par M. J. De Vlieger, une grande couronne de fleurs qui lui fut présentée par notre secrétaire national, François Guiot et par un délégué des victimes civiles. Après le Last Post joué par deux trompettes de la Musique F I, le Souverain se faisait présenter un certain nombre de membres des familles de victimes civiles, puis s'entretenait avec le bourgmestre honoraire Roger Vercamer, président du comité du monument et avec Monsieur le Curé Frans Michem qui lui faisait hommage d'un exemplaire de son livre «Vinkt, mei 1940». Puis, étaient présentés au Roi, par le président national et le président Gustin, des Chasseurs Ardennais, dont le colonel E.R. Gillet, porte-drapeau du 3 ChA à Waltzing, le 15 septembre 1934 et officier adjoint «Opérations» à l'état-major 1 D ChA en 1940.

Le Roi se retira, toujours sous de vibrantes acclamations, accompagné de sa suite, composée du Grand Maréchal de la Cour, M. Herman Dehennin; du Chef de Sa Maison militaire, le général José Charlier et d'un officier d'ordonnance, auxquels s'étaient jointes les quatre personnalités qui l'avaient accueilli à Vinkt.

La population de Vinkt a réservé un accueil extrêmement chaleureux au Roi. Des enfants portaient notamment des blasons de nos neuf provinces, symboles de la Belgique unie (Persagentschap ROL et SID)

DEINZE

En route pour Deinze, le Roi s'arrêta au monument du Canal de Schipdonck, pour déposer des fleurs au mémorial des victimes civiles, là où combattit si valeureusement le 5e Chasseurs Ardennais.

Il arriva peu après à Deinze, salué par les chaleureux applaudissements d'une foule nombreuse, dont les centaines de Chasseurs Ardennais rangés à gauche de la tribune. Il fut accueilli par le ministre de la Défense nationale, M. Freddy Vreven et le général circonscriptionnaire, puis par le commandant des troupes, le colonel BEM Castermans, lequel accompagna le Souverain, le Ministre et le Chef de Sa Maison militaire pour la revue des troupes, soit, successivement, la Musique F I, le 1er Chasseurs Ardennais (LtCol BEM Ferraro), le 13e de Ligne (LtCol Van Lierde) et le 2e Lanciers (Major SBH Weglewski). Les trois emblèmes étaient réunis au centre du dispositif.

Principales personnalités à la tribune, qui ne pouvait en accueillir qu'un nombre limité: MM. Willy Declercq, vice-premier ministre et ministre des Finances et du Commerce extérieur; Pède, président du Vlaamse Raad; A. De Schryver, ministre d'Etat; F. Vreven, MDN; les lieutenants généraux Gysemberg, chef d'Etat-Major général et Segers, chef d'Etat-Major de la Force terrestre; les généraux Juliam, circonscriptionnaire pour la Flandre; Magon, commandant la 1re Division et quatre autres Chasseurs Ardennais: les généraux Champion et Groven, le lt-col Mathen, commandant du 3 ChA et le président national, mais aussi M. C. Beke, président du 10e de Ligne.

Après que le Roi eut pris place à la tribune, le Ministre de la Défense nationale prononça, dans les deux langues, le discours reproduit ailleurs. Cette allocution fut suivie d'une évocation, par trois jeunes gens, de la Bataille de la [illegible], du rôle du Roi Léopold, de la bravoure des Chasseurs Ardennais et des atrocités commises par les Allemands à l'encontre de la population civile. Nous espérons pouvoir établir une traduction en français de cet intéressant document, réalisé par M. J. De Vlieger, instituteur en chef de Vinkt, pour notre prochain numéro.

Brève prestation de la Musique, très applaudie. Puis, le Roi s'est entretenu avec un certain nombre d'anciens combattants (ChA et Deinze), les premiers lui étant présentés par M. Hubert. Ce fut ensuite un défilé impeccable aux sons, bien sûr, de la Marche des Chasseurs Ardennais. Le Roi a quitté Deinze, vivement acclamé, au terme d'une rude journée.

Une réception officielle se déroula alors en l'hôtel de ville et, avant de regagner leurs lointains pénates, la plupart des délégations de Chasseurs Ardennais se sont rendues encore à Vinkt.

Une journée mémorable, et qui aura grandement servi la cause de l'unité nationale, entre tous des Belges qui doivent se rencontrer davantage.

Discours prononcé le 20 mai 1984 à Deinze par M. Freddy VREVEN, Ministre de la Défense nationale

Ndlr: Ce discours a été dit partiellement en néerlandais et partiellement en français.

Sire, Excellences, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de me trouver ici aujourd'hui pour commémorer avec vous la bataille de la Lys et rendre hommage à ceux qui, il y a déjà quarante ans, ont donné leur vie pour leur Patrie. Je voudrais donc m'adresser plus particulièrement aux anciens ici présents, qui ont combattu en cet endroit, coude à coude, avec leurs camarades tombés à l'ennemi.

En effet, il y a déjà presque 44 ans, les 24, 25 et 26 mai 1940, vous avez combattu en ces lieux. Le nom «Lys» sera d'ailleurs inscrit par après en lettres d'honneur sur vos emblèmes. A l'époque pourtant, ces combats ne constituaient que le dernier acte d'une tragédie.

Venus des Ardennes vallonnées, de ces régions où l'on parle le français ou même l'allemand, vous avez combattu sur le sol flamand pour la sauvegarde du patrimoine commun avec un total engagement et toute la vigueur de votre jeunesse.

Malgré l'existence de nos forts et de nos lignes de défense qui avaient exigé tant d'efforts financiers, vous avez livré la bataille la plus importante de la campagne des 18 jours sans être couverts par des ouvrages en béton, dans un paysage sans obstacles naturels et n'offrant donc que peu de protection.

La pénurie d'armes lourdes était flagrante. La Belgique n'avait pas été en mesure de se procurer ces matériels en nombre suffisant lors de la course aux armements qui avait précédé la deuxième guerre mondiale. Les industries de nos grands voisins qui produisaient ces armes honoraient à cette époque les commandes de leurs propres armées. Cela n'empêcha pourtant nullement la jeunesse de cette époque de s'engager afin de préserver notre liberté et notre bien-être. Les Chasseurs Ardennais prouvèrent en ces circonstances par leur comportement qu'un bon entraînement constitue la clé du succès.

Lorsque d'autres unités furent contraintes d'abandonner leurs positions, les Chasseurs Ardennais furent engagés pour colmater les brèches. Des contre-attaques furent lancées face aux mitrailleuses meurtrières et aux monstres d'acier. Dans le ciel, la «Luftwaffe» toute puissante et omniprésente veillait au grain. L'ennemi qui ne s'attendait pas à une résistance aussi tenace s'en prit aux civils. Vinkt devint pour l'histoire le synonyme de la mort de victimes innocentes fusillées par l'ennemi.

Dans la région de Deinze, 242 Chasseurs Ardennais firent au pays pour l'éternité le sacrifice de leur jeune vie, alors que plus de 1.500 de leurs camarades furent confrontés directement aux affres de la guerre (1). 46 % de tous les militaires tués pendant la campagne des 18 jours tombèrent au cours de la bataille de la Lys. Les Britanniques eurent ainsi le répit nécessaire qui leur permit de s'embarquer à Dunkerque, La Panne, Ostende pour constituer plus tard l'épine dorsale des armées de la libération.

Bien que nous n'ayons pas voulu cette guerre et que nous ayons adopté une position de neutralité très stricte, nous fûmes malgré tout entraînés dans la tourmente. Quelques années avant la grande déflagration mondiale, nous avions entamé sous l'impulsion de notre souverain le Roi Léopold III, un important mais tardif effort de réarmement. Celui-ci n'apporta pas hélas le résultat escompté. Les démocraties se défendirent sans grande coordination contre l'Etat totalitaire «par excellence» de l'époque. Les journées de mai 1940 furent pour notre pays et, peu de temps après, également pour nos voisins, suivies par une période sombre, triste temps de l'occupation qui durerait plus de 4 ans. Durant cette période, de nombreux soldats qui avaient combattu au cours du mois de mai rejoignirent bientôt la résistance. Les forêts ardennaises devinrent bien vite la cachette idéale d'où étaient initiées des opérations de harcèlement de l'ennemi. Vous êtes nombreux ici présents à avoir préparé ainsi la libération de nos contrées par les troupes anglo-saxonnes. Le pillage que subit le pays au cours des quatre années d'occupation coûta bien plus que tous les budgets de défense réunis des années d'avant-guerre.

Sire, Excellences, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Cet épisode tragique de notre histoire doit, je crois, nous amener à tirer pour l'avenir deux leçons importantes.

Tout d'abord, je suis d'avis que la brève relation des faits prouve à suffisance qu'une guerre est inutile et relève de la folie pure. Notre but consiste donc à garantir la paix à nos concitoyens et à nos enfants. Mais il faut dans ce monde fou payer le prix de cette paix.

C'est ce que nous essayons de faire en nous montrant suffisamment forts et en consentant les sacrifices requis à cet effet. Montrer notre faiblesse à un adversaire qui nous menace constitue un premier élément qui pourrait l'inciter à s'en prendre à notre liberté et à la paix.

La deuxième leçon à retenir du rappel historique que je viens d'esquisser est l'importance de l'interaction entre le matériel, l'entraînement et la motivation pour la mise en condition de nos troupes. Il faut tendre à obtenir l'osmose la plus harmonieuse qui soit de ces trois piliers sur lesquels repose notre défense. Un soldat doit être motivé. Il est également nécessaire qu'il soit bien entraîné. Finalement, il doit aussi disposer de l'équipement indispensable pour remplir sa mission.

L'exemple que nous ont donné les combattants courageux de la Lys et l'enseignement profitable que nous avons pu en tirer doivent nous inciter à ne jamais faire preuve de faiblesse et à être prêts en toutes circonstances.

Seule une telle attitude constitue, d'après moi, la contribution réelle à une politique active de paix et au maintien de la paix dans la liberté.

(1) N.d.l.r.: Il s'agit du nombre minimum de Chasseurs Ardennais blessés.

LE ROI ET LES PREMIERS

(RB)

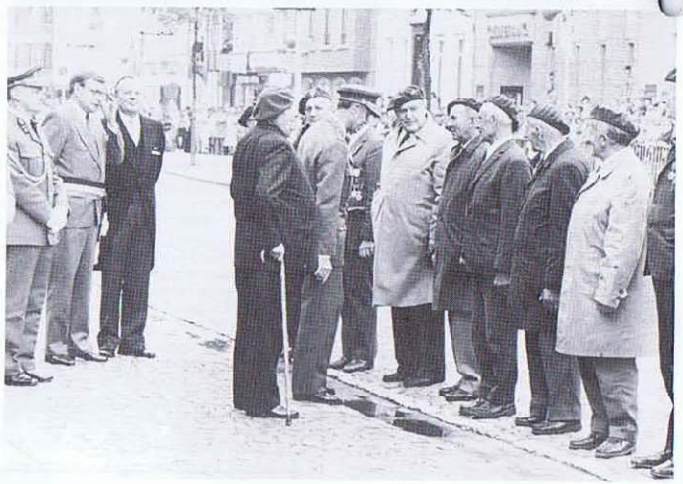

(ML)

LETTRE AU BOURGMESTRE DE DEINZE

22 mai 1984.

Aan de Heer Boerjan,
Burgemeester,
Deinze.

Monsieur le Bourgmestre,

Je tiens, sans plus tarder, à vous féliciter de tout cœur pour la parfaite organisation des cérémonies qui se sont déroulées, ce dernier dimanche, à Vinkt et à Deinze en présence de Sa Majesté le Roi.

Les anciens Chasseurs Ardennais, qui avaient fait le déplacement au nombre de plusieurs centaines et étaient venus, pour la plupart, de lointaines régions du Luxembourg, ont été enchantés du déroulement des cérémonies et de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

J'ai personnellement été très touché de vos attentions et je vous en remercie bien chaleureusement. J'espère que vous serez des nôtres à Arlon le 28 septembre prochain.

Je vous prie de vouloir bien transmettre l'expression de ma vive gratitude à tous vos collaborateurs et à la population de la commune de Deinze.

Veuillez croire, Monsieur le Bourgmestre, aux assurances de mes sentiments les plus cordiaux.

(s.) Albert Hubert,
Président National.

BERETS VERTS

(ML)

PAS DE RTB, BRT, ETC...

La RTB n'était ni à Courtrai, ni à Vinkt, ni à Deinze, bien sûr. Il devait y avoir quelque part des manifestations contestataires, pacifistes ou antimilitaristes. Nous avons écrit, sans illusions et sur demandes. La réponse était celle attendue.

28 mai 1984.

Monsieur Robert Wangermée,
Administrateur général de la RTB,
Boulevard Reyers 52,
1040 Bruxelles.

Monsieur l'Administrateur général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que de nombreux Chasseurs Ardennais qui se sont rendus, le dimanche 20 mai, à Courtrai, pour y commémorer le 44e anniversaire de la Bataille de la Lys, puis, l'après-midi à Vinkt et à Deinze où hommage particulier leur a été rendu en présence de S.M. le Roi, m'ont fait part de leur vif désappointement en raison de l'absence de la RTB qui n'a pas cru devoir s'intéresser à ces manifestations.

La plupart des centaines de participants Chasseurs Ardennais étaient partis longtemps avant l'aube depuis l'Ardenne, afin d'aller se recueillir sur les lieux de leurs combats à la mémoire des centaines de leurs camarades qui y ont trouvé la mort et où au moins 1.500 d'entre eux ont été blessés. Ils avaient légitimement pensé que les organes officiels ayant en charge l'audio-visuel auraient à cœur d'assurer une relation de ces cérémonies.

Un certain nombre d'entre eux ont insisté pour que je vous informe de leur déception et de leur protestation. Ce que je fais au nom de notre grande communauté, forte de près de dix mille membres.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Albert Hubert.

RADIO-TELEVISION BELGE
DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

L'Administrateur général

Bruxelles, le 6 juin 1984
RW/jj-

Monsieur Albert Hubert,
Président National
Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Rue Gabrielle 59 - B.2,
1180 Bruxelles.

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 28 mai.

Je l'ai transmise à M. De Vos, Directeur de l'Information. Je dois toutefois attirer votre attention sur le fait que la R.T.B.F. doit opérer un choix parmi une actualité parfois fort abondante. Il ne lui est pas possible d'assurer un reportage de tous les événements et de toutes les manifestations qui sont organisées.

Si vous avez suivi les émissions télévisées diffusées ces derniers temps, vous aurez pu constater que, si votre cérémonie n'a pu être couverte, d'autres manifestations patriotiques ont été par contre mises en évidence. La R.T.B.F. ne me paraît dès lors pas pouvoir être accusée de ne pas être suffisamment attentive à ce genre de manifestation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments distingués.

L'Administrateur général,
(s.) R. Wangermée.

LA BRT EUT ETE LA SI...

Réponse plus constructive de l'Administrateur général de la BRT, auquel nous avions également écrit. Il nous a signalé que son service «Nieuws» avait consacré un long reportage — que nous n'avons pas vu, sinon un «flash» dans le journal parlé de 19 h 45 — aux cérémonies de Courtrai. Le service en question n'était pas informé des autres cérémonies (il y avait cependant eu un communiqué du Palais royal), sinon la BRT n'aurait pas manqué d'en faire un reportage.

MOTUS A RTL

Nous avons aussi exprimé nos regrets à RTL qui s'est si souvent intéressé à tout ce qui a trait aux Chasseurs Ardennais mais qui n'était pas à Vinkt, ni à Deinze, pas plus qu'à Courtrai sans doute. Pas de réponse à ce jour. Nous sommes certains que RTL sera présent à Arlon le 28 novembre.

Et maintenant,
TOUS A ARLON
LE 28 SEPTEMBRE
avec ou sans
RTB, etc...

DANS NOS SECTIONS

ARLON

Remerciements

Madame Joseph Schmitz, veuve de notre vice-président national et président de la section d'Arlon, ainsi que ses enfants, remercient tous les Chasseurs Ardennais et spécialement les porte-drapeau qui ont assisté aux obsèques de son mari. Elle leur exprime toute sa reconnaissance et sa gratitude pour les marques de sympathie qui lui ont été témoignées à cette occasion.

Un merci tout particulier pour les fleurs déposées par le Comité d'Administration de la Fraternelle et par le Comité de la section d'Arlon.

Nous ont quittés:

— Jose Ires - 63 ans d'Arlon - Campagne de 40 à la 2e Cie du Bataillon moto - Prisonnier et invalide de guerre - Résistant armé - Volontaire 44-45 au 12e Bataillon de Fusiliers.

— Joseph Rouyer - 87 ans de St-Servais (Namur) - Adjudant retraité - Campagne de 40 à l'Etat-major du 4e Régiment ChA.

— René Cherry - 71 ans d'Arlon - Prisonnier et invalide de guerre.

— Thérèse Ledin - 75 ans de Guirsch - épouse de notre ami Adrien Séverin.

— Albert Pêcheux - 69 ans d'Arlon - Campagne 40 à la Cie engins du 5e Régiment ChA - Prisonnier et invalide de guerre.

— Joseph Schmitz - 75 ans d'Arlon - Vice-président national et président de la section d'Arlon de la Fraternelle des ChA - Officier de réserve - Campagne de 40 à la Cie Etat-major du 4e Régiment ChA - Prisonnier de guerre - Résistant armé - Volontaire 44-45 au 21e Bataillon de Fusiliers.

— Henri-Joseph Jacob - 93 ans de Châtillon - Président des Croix du Feu du Luxembourg - Volontaire de guerre 1914-1918 et 1940-1945 - Résistant armé.

— François Theisman - 74 ans d'Arlon - Campagne 40 à la 4e Cie du 1ChA - Prisonnier de guerre.

Nous réitérons aux familles endeuillées nos sincères condoléances.

Noces d'or

Monsieur et Madame Robert Fradcourt-Back, rue de Sesselich à Arlon, ainsi que Monsieur et Madame Charles Theismann-Beyaert, rue St-Dié à Arlon, ont fêté leurs noces d'or.

Nous adressons à nos camarades et à leurs épouses nos chaleureuses félicitations et leur souhaitons de couler encore ensemble de longs jours dans la joie et le bonheur.

Naissance

Monsieur Albert Pair nous fait part de la naissance d'une arrière-petite-fille dans la famille de son fils.

Nos plus vives félicitations.

Congrès de Namur

Il nous a fallu affréter un autocar de 54 places pour participer aux manifestations et aux agapes organisées le 29 avril, par la section de Namur.

Les participants conserveront un souvenir inoubliable de cette journée riche en cérémonies, mais aussi... en variétés diverses.

Nomination

Le colonel e.r. Georges Reichling, déjà président de l'U.G.P.A., a été nommé président effectif des Croix de guerre Belges des 2 Luxembourgs, succédant ainsi à notre ami Pierre Raemdonck qui a remis sa démission pour raisons de santé; celui-ci a été nommé président d'honneur de la section.

Nos félicitations et notre gratitude à notre ami Pierre pour le travail accompli durant son mandat.

Messe des Chasseurs Ardennais

La messe annuelle pour les Chasseurs Ardennais vivants et défunts, ainsi que pour leurs familles, a été célébrée le samedi 5 mai au soir, en l'église St-Donat par l'Abbé Gengler, un grand ami des Chasseurs Ardennais.

Une assistance nombreuse de bérets verts, d'épouses et veuves de nos camarades assistaient à la cérémonie, qui s'est clôturée par la Brabançonne.

10 mai à Bodange...

Les traditionnelles cérémonies commémoratives des combats du 10 mai 1940 organisées par Monsieur Noël, instituteur à Bodange et présidées par Monsieur Holtz, échevin à l'administration communale de Fauvillers, se sont déroulées dans leur coutumière et émouvante simplicité.

Seize drapeaux (dont 2 des écoles) et une cinquantaine de bérets verts s'étaient joints aux familles des victimes, à la population du village et aux «anciens» de Bodange pour célébrer ensemble cette journée du souvenir.

Après un dernier «salut» à la croix Bricart, tous les participants se sont retrouvés au «Martin Pêcheur» pour un vin d'honneur offert par la commune de Fauvillers; celui-ci a malheureusement dû être écourté, les Chasseurs Ardennais présents étant appelés à assister l'après-midi à Arlon aux obsèques du vice-président national et président de la section d'Arlon, le regretté Joseph Schmitz.

A la Musique des F.I.

La salle d'armes du Mess des Officiers, rue Général Molitor à Arlon, était archi-comble pour le concert organisé par le Cercle Royal «Mars et Mercure» en hommage à la musique militaire d'Arlon et à ses anciens chefs.

A cette occasion, la Musique des Forces de l'Intérieur, sous la direction du sous-lieutenant Alain Crépin, a exécuté un programme de toute beauté au cours duquel les anciens dirigeants Cdt e.r. Charles Frison (1957-1963), Cdt e.r. Roland Cardon (1963-1973), Cdt e.r. Mario Carlon (1973-1979), Adjt chef Louis Quévy (1979-1983) ont dirigé une de leurs compositions.

Merci et félicitations au sous-lieutenant Crépin pour la belle soirée et les souvenirs qu'il nous a fait revivre.

Nous apprenons par ailleurs l'admission à la pension anticipée, à partir du 1er mai 1984, des sous-chefs de musique suivants: Arthur Simon, André Marichal, Félix Crosset.

Nous leur souhaitons une longue et paisible retraite.

Déplacement à Courtrai, Vinkt et Deinze

Une quarantaine de bérets verts, certains avec leur épouse, dont plusieurs des sections voisines de Virton, Etalle et Martelange, étaient présents ce dimanche matin 20 mai, Place Léopold à Arlon, pour prendre l'autocar vers ces dernières localités.

A Courtrai, malgré un temps maussade, plus de 400 Chasseurs Ardennais, drapeaux en tête, défilèrent fièrement et sous les applaudissements de la foule devant S.M. le Roi Baudouin Ier.

L'après-midi, à Deinze, les «jeunes» bérets verts et les «anciens», rangés face à face, écoutèrent le solennel hommage rendu aux unités de Chasseurs Ardennais par le ministre de la Défense nationale, Monsieur Vreven, et trois récitants, élèves du degré supérieur. Après que des anciens combattants de Vinkt, dont deux de la section d'Arlon, furent présentés à S.M. le Roi, un défilé de troupes emmené par la Musique des F.I. et une compagnie du 1 ChA avec drapeau clôtura la cérémonie.

La journée s'acheva par un long arrêt à Vinkt où les membres de la section d'Arlon observèrent une minute de silence devant la mémorial.

Bravo à ces fidèles qui nous ont accompagnés!

ATHUS

Décès

La section déplore le décès de:

— Charles Jacolet né à Differdange le 4.12.1913, prisonnier de guerre au stalag XI B, mobilisé au 1er Chasseurs Ardennais, décédé à Weyler le 25.4.1984.

— Robert Mathieu né à Halanzy le 11.5.1913, décédé au home de l'Amitié à Virton le 7.5.1984, mobilisé au 1er Chasseurs Ardennais.

— Pierre Kunsch né à Nothomb le 12.12.1907, décédé le 7.5.1984, mobilisé au 1er Chasseurs Ardennais et résistant Insoumis 40-45.

Joseph Mathieu, né à Metzert le 26.3.1916, décédé le 1.6.1984, mobilisé au 1er Rgt de Chasseurs Ardennais, ancien prisonnier de guerre.

De nombreux Anciens en béret vert ont assisté à ces funérailles, nous présentons aux familles endeuillées nos fraternelles condoléances.

Assemblée générale

C'est le dimanche 25 mars que notre assemblée générale annuelle eut lieu en la salle des conférences de l'Hôtel de Ville à Athus de nombreux membres avaient tenu à assister à cette réunion ou une rétrospective des activités de l'année écoulée a été évoquée, les projets pour 1984 soumis aux membres ainsi que la situation financière de la section.

En début de séance, le secrétaire André Perin avait demandé d'observer une minute de silence en hommage aux douze membres décédés en 1983. Le comité remercie encore une fois les membres présents à cette assemblée.

Inauguration du nouveau drapeau de la Régionale

Le dimanche 15 avril fut une grande journée pour la régionale d'Athus à l'occasion de la remise du nouveau drapeau par notre président national.

Le drapeau mis à la retraite était celui du Service Social du Chasseur Ardennais mis en service en 1941 et ayant tellement servi qu'il tombait en lambeaux. Malgré son calendrier chargé et aussi un sérieux problème de santé familial, notre président national avait tenu à être présent aux cérémonies, ce dont nous le remercions tous vivement. L'office était célébré par l'Abbé Theisen, curé d'Athus avec le concours de la chorale au grand complet. La marraine Madame Claude-Richard et le parrain Monsieur Marcel Hollay, député permanent, tenaient le nouveau drapeau pendant la bénédiction. Au cours d'une brève cérémonie sur le parvis de l'église, le président national Albert Hubert reçut le nouveau drapeau des mains des parrain et marraine et le transmit au président Léon Spoicenne. Le président Hubert, en quelques mots, rappela les liens qui nous unissent tous et particulièrement la rafle des dirigeants du Service Social du Chasseur Ardennais qui, sur dénonciation, avaient été incarcérés par les Allemands en 1944 et où il se trouvait à la prison Saint-Léonard à Liège avec Léon Spoidenne qui, lui, fut repris comme prisonnier de guerre et emmené à Berlin jusqu'à la fin des hostilités.

Le cortège précédé du corps des Pompiers, des personnalités des sociétés de musique l'Union et Sapeurs Pompiers, du nouveau drapeau porté fièrement par Albert Kirsch et encadré des nombreux autres, se rendit au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe et où, en présence du député permanent Libert, du Bourgmestre Dumont, de son collège et de plusieurs conseillers communaux, le président Spoidenne rappela toute la signification d'un drapeau et les souvenirs les plus marquants de notre fraternelle depuis la constitution du Service Social en 1941 jusqu'à ce jour. Le cortège se rendit alors au restaurant de l'I.M.M.A. où eut lieu un banquet très réussi. Merci à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette journée. Merci à tous les participants et aux acheteurs des billets de notre tombola, ce qui permit l'achat du nouveau drapeau. Merci aussi aux délégations des autres sections de notre fraternelle.

Congrès national

C'est une forte délégation de notre régionale qui se rendit à Namur pour assister au congrès national. Beaucoup de prestations pour nos anciens, car les différentes cérémonies et le cortège ont fait constater à la plupart que le poids des ans n'améliore pas l'état général. La rentrée dans les foyers fut ardue pour quelques-uns et unes! Dans l'ensemble, une bonne journée pour notre fraternelle.

Journée du 10 mai

Nous étions très nombreux à avoir répondu à l'appel de la section d'Arlon pour commémorer la bataille du 10 mai 1940 à Bodange. Les anciens de notre section qui se trouvaient là en 1940 ravivèrent leurs souvenirs au contact d'autres camarades.

Avant la messe de Bodange, la délégation de notre section se rendit à Hollange pour déposer une gerbe à la mémoire des deux Athusiens tués accidentellement par une mine pendant le cantonnement de Hollange durant la mobilisation. Une stèle fut édifiée pour rappeler le souvenir de Albert Hollay et René Guébel. Le doyen de la députation Marcel Hollay, frère d'une des victimes, assistait également à cette cérémonie.

Il ne nous fut pas possible de rester à Bodange pour le repas, car une délégation se devait d'assister aux funérailles du Président Schmitz d'Arlon, vice-président national et une autre aux funérailles du membre de notre section, Pierre Kunsch, à Athus.

Excursion

L'excursion annuelle de notre régionale aura eu lieu le samedi 16 juin, nous nous seront rendus à Idar-Oberstein en Allemagne pour visiter la région et une taillerie de diamants. Nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

BASTOGNE—MARTELANGE VAUX-SUR-SURE

Décès

C'est avec tristesse que je porte à votre connaissance le décès de plusieurs de nos membres effectifs, dont voici la liste:

— Georges Bernimont, décédé à Bertogne le 10.4.1984.

— Joseph Blees, décédé à Martelange le 16.4.1984.

— René Chair, décédé à Ste-Ode le 9.4.1984.

— Félicien Dumont, décédé à Bercheux le 1.5.1984.

— Robert Frenoy, décédé à Tonny-Amberloup le 31.4.1984.

— Albert Landres, décédé à Bastogne le 9.5.1984.

— Maurice Martin, décédé à Mande-St-Etienne le 31.4.1984.

— Albert Prott, décédé à Honville le 11.3.1984.

— Robert Jeangout, décédé à Mageret le 22.5.1984 à l'âge de 47 ans, fils de Mme Jeangout et de Omer Jeangout, notre membre effectif.

— Le 21.3.1984, décès de l'Abbé Jean Schartz, ancien Chasseur Ardennais, membre effectif de notre fraternelle.

L'Abbé Schartz a été curé de la paroisse de Bourcy pendant 25 ans. Il était aimé de tous ses paroissiens, participait à toutes les activités de sa paroisse et était un fervent supporter du club de football de Bourcy.

La messe a été célébrée par Monseigneur Musty. Une foule nombreuse assistait aux funérailles parmi laquelle de nombreux A.C. — Chasseurs Ardennais — et les élèves des écoles de Bourcy, venus rendre un dernier hommage à ce curé très estimé.

Le défunt a été inhumé à Bastogne, sa ville natale.

Chronique régionale

12-3-1984: Une délégation de la section a été invitée à la réception intime organisée par le colonel Gelard à l'occasion de son départ du I A. Le Président Cady, au nom de la section régionale, a remis au colonel Gelard, un moceste cadeau pour le remercier des sentiments d'amitié dont il a toujours fait preuve à l'égard des anciens Chasseurs Ardennais et pour la participation du I A aux diverses manifestations patriotiques organisées par la Fraternelle.

Fastes du I A: Une délégation de la section a assisté aux cérémonies des 29 et 30 mars. Lors de la prise d'armes, après avoir passé la troupe en revue, le colonel Gelard a salué longuement les représentants des associations patriotiques.

29-4-1984: **Congrès National:** 58 membres de la section ont participé au Congrès.

10-5-1984: **Manifestation à Bodange:** la section de Bastogne était représentée.

Manifestation au monument Cady: Dépôt de gerbes au monument aux morts et au monument Cady. En raison du mauvais temps, la messe a été célébrée en l'église St-Pierre. Après la messe de 20 h, une réception a été organisée au mess des S/Off. Réception empreinte d'une cordiale amitié.

11-5-1984: **Visite de Leurs Majestés le Roi et la Reine à Bastogne.**

Dépôt de gerbes de fleurs par sa Majesté le Roi au Mardasson et au monument aux morts.

Le Bourgmestre a invité les Présidents, Secrétaires et Porte-drapeau des différentes associations patriotiques à assister à la réception organisée en l'honneur de Leurs Majestés le Roi et la Reine, à l'Hôtel de Ville de Bastogne.

20-5-1984: **Manifestation Courtrai-Vinkt-Deinze:** 24 membres ont assisté à cette manifestation dont Mme Talbot, veuve de guerre dont le mari a été tué à Vinkt.

TOMBOLA DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS D'ATHUS

4	12	24	36	42	54	67	78	111	123
145	160	172	199	210	232	252	262	294	305
316	326	342	362	377	394	400	413	457	463
476	482	490	497	503	515	520	532	559	566
587	593	596	600	615	642	645	666	671	684
699	704	716	726	733	755	760	777	783	798
807	819	827	838	845	865	870	881	889	893
909	923	932	945	956	972	975	988	1000	1006
1018	1025	1037	1047	1056	1077	1080	1087	1093	1102
1114	1129	1136	1143	1148	1157	1166	1170	1177	1194
1199	1208	1217	1224	1239	1242	1263	1278	1289	1295
1301	1317	1329	1332	1339	1347	1353	1362	1384	1388
1398	1407	1418	1432	1444	1455	1466	1486	1499	1522
1539	1550	1610	1632	1659	1691	1755	1786	1796	1823
1845	1850	1913	1927	1962	1999	2003	2034	2052	2072
2087	2150	2155	2238	2251	2266	2284	2307	2369	2395
2408	2411	2418	2425	2429	2431	2433	2437	2444	2446
2450	2452	2460	2469	2471	2474	2477	2480	2483	2488
2489	2492	2495	2496	2499					

Vous pouvez remettre vos numéros gagnants à un responsable membre du comité qui se fera une joie de vous remettre votre lot.

CARTES-VUES DU MONUMENT NATIONAL

De nouvelles et très belles cartes-vues du Monument national sont disponibles dans les sections. L'une représente l'ensemble du monument en profil et la seconde, de face, le Sanglier et l'inscription «Aux Chasseurs Ardennais».

PRIX DE VENTE: 10 F L'UNITE.

ARLON
28 SEPTEMBRE

BERTRIX-PALISEUL

Décès

Le 18 avril 1984, la section de Bertrix-Paliseul a perdu un grand ami en la personne de M. Henri Cugnon: ancien député, sénateur honoraire, il était membre protecteur de notre Fraternelle depuis 1968; il répondait **toujours présent,** lors de nos organisations et il défendait à chaque occasion nos demandes de soutien à la commune de Bertrix, dont il avait été premier échevin et ancien Bourgmestre.

Le 25-5-1984 est décédé à Bertrix notre membre adhérent Eugène Jacques: Président de la commission des concours de bétail du Grand-Bertrix.

Le 10-5-1984, une délégation de la section de Bertrix-Paliseul était présente aux funérailles de notre vice-président national et président de la section d'Arlon: Joseph Schmitz.

Est décédé le 11-6-1984 le camarade Jean Bodet de Plainevaux-Nollevaux

Nous réitérons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Vie dans la Section

Nous ne demandons pas mieux que de donner en cette rubrique le maximum de petites nouvelles qui intéressent nos membres et leurs familles. Mais pour cela, il faut nous informer. Il suffit de prévenir le président Ed. Klels à Bertrix; pour Paliseul, le délégué local, Edg. Galloy; et le secrétaire E. Colson à Herbeumont. Il en est de même en cas de décès.

Convalescence

Onésime Martin de Bertrix qui a subi en 1983 la très grave opération: «à cœur ouvert».

Roger Bodson et Louis Gillard de Paliseul, anciens prisonniers de guerre, ont connu une fin d'hiver assez pénible. Après un séjour en clinique, ils recouvrent, peu à peu, une bonne santé qu'ils ne tarderont plus longtemps à mettre au service des divers groupements qu'ils animent depuis de nombreuses années.

Commémoration du V-Day

A Bertrix

En raison de l'inauguration d'une Place des Chasseurs Ardennais ce 8 mai à Dinant, où l'échevin de la Culture et des Loisirs de Bertrix, M. le Docteur Pierret, était invité, l'Administration communale avait décidé de fêter ce **jour de souvenir** le dimanche 6. Après la grand-messe chantée par M. le doyen Gérard à la mémoire des victimes des deux guerres, le cortège se rendit aux trois endroits commémoratifs des combats. On y reconnaissait, outre les anciens combattants et résistants de la dernière guerre emmenés par le président local de la F.N.A.P.G., M. Jean Delogne, le Conseil communal, l'adjudant Georis, commandant de la brigade de gendarmerie, le champêtre en chef, Albert Lambotte, M. Bourg, commandant des Pompiers. Ils étaient précédés par les majorettes et la clique, dirigées par M. Louis Ponsard.

Au monument de la Grand-Place, les fleurs furent déposées par le Bourgmestre et le Président des anciens combattants.

A la plaque des fusillés: par M. Jules Lamouline, fils de l'un d'entre eux.

A la «Chapelle des Martyrs», les Echevins M. Dufour et M. Collot déposèrent deux gerbes.

M. le Doyen invitait ensuite la population à se recueillir et à prier pour la paix dans le monde; deux grands absents à cette cérémonie: le Président Ed. Klels et le secrétaire-trésorier E. Colson de la section locale de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, retenus tous deux à Libramont par des communions solennelles.

A Paliseul

Le dimanche 6 mai, la grand-messe fut célébrée pour les Victimes civiles et militaires des deux guerres mondiales.

A l'issue de l'office, un cortège bien orconné et conduit par l'Harmonie Caecilia de Paliseul, se rendit au monument aux Morts. Des fleurs furent déposées au nom de l'Administration communale et de l'Union des groupements patriotiques. Notre ami, Jean Marchand, secrétaire régional de la F.N.A.P.G., rappela, en termes choisis, le sens des démarches accomplies en cette matinée.

Après une minute de silence et la sonnerie «Last Post», l'Harmonie joua la Brabançonne; chacun en écouta les nuances dans un recueillement émouvant.

Parmi l'assistance importante, il faut souligner, outre la présence des Autorités communales, la participation imposante — par sa discipline et sa tenue d'apparat — du corps des pompiers de Paliseul.

BOUILLON

Le 29 avril, notre régionale a assisté au congrès national à Namur. Les absents ont eu tort, car ce fut un congrès réussi. Félicitations aux organisateurs.

Le 8 mai, sous une température hivernale, nous avons commémoré la fin de la guerre 40-45. Cette année, c'est la section de Ucimont qui nous a reçus. Merci à cette section et également au S.I. de Botassart.

Le 20 mai. Notre assemblée générale s'est déroulée cette année à Poupehan. De très nombreux berets verts ont assisté à la messe chantée pour les victimes des deux guerres et participé au défilé jusqu'au monument aux morts.

Après l'assemblée statutaire et le vin d'honneur, nous nous sommes retrouvés près de 80 au repas de l'amitié, dans une ambiance formidable.

Décès

Notre camarade Albert Parizel de Ucimont est décédé le 28 avril. Le 1er mai, 50 berets verts ont assisté à ses funérailles.

Le 11 mai, une délégation avec drapeau a assisté aux funérailles de M. Joseph Schmitz, président de la section d'Arlon et vice-président national.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Prochaines manifestations

Nous demandons à nos membres de bien vouloir dès à présent retenir les dates suivantes:

Le 21 juillet: la ville de Bouillon, en association avec les différents groupements patriotiques et le comité des fêtes, célébrera d'une façon toute particulière le 21 juillet 1984.

Cette année, nous fêtons le 40e anniversaire de la libération du territoire national et nous nous souvenons en particulier de l'assassinat, le 21 juillet 1944, des trois martyrs bouillonnais.

Le 28 septembre: nous devons participer en masse aux cérémonies qui se dérouleront à Arlon en présence de S.M. le Roi.

Des précisions seront données en temps voulu.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37
Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

BRABANT

Dernier hommage de la section à la mémoire d'un vieil ami

Lors d'une visite à son comicile, fin 1983, on s'était donné rendez-vous le 22 juin 1984 pour fêter, tout simplement en un amical tête-à-tête, son 92e anniversaire. Le destin en a décidé, hélas, tout autrement et de bien triste manière. Une subite maladie a emporté rapidement notre vieil ami le Major Hre Antoine Pestiaux. Ses obsèques eurent lieu à Hamois-en-Condroz où il fut inhumé dans le caveau familial le 29 mars. Une délégation de la section avec le drapeau du 10e de Ligne qu'il avait si vaillamment servi était présente. Nous ne pouvions quitter sa dépouille sans un bref discours d'adieu. Le président Albert Gustin s'en chargea avec talent et c'est la gorge serrée par l'émotion que quelques strophes de la Marche des Chasseurs Ardennais lui furent chantées une dernière fois. Merci à ses enfants et à sa famille pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont témoigné.

Principales activités du trimestre

— Le 29 avril, au Congrès national, la section était bien représentée avec ses drapeaux. Elle félicite la section de Namur pour la bonne organisation de cette grande journée.

— Le 8 mai, lors de la commémoration de la Victoire de la 2e Guerre mondiale et de la Libération des prisonniers des camps nazis, une délégation était présente, conduite par le vice-président Florent Leroux et le drapeau de la Fraternelle du 10e de Ligne 14-18 était porté par notre collègue, Alfred Vaerewyck. Les représentants de S.M. le Roi, du Gouvernement et des anciens prisonniers ont déposé des fleurs sur la Dalle sacrée du Soldat inconnu; tandis qu'à Dinant, le président Albert Gustin représentait la section à l'inauguration d'une «Place des Chasseurs Ardennais» dans le cadre des cérémonies Armée-Nation.

— Le 11 mai, aux Fastes du 1 ChA, à Marche-en-Famenne, à l'invitation du chef de Corps, le lieutenant-colonel BEM Ferraro, les anciens Chasseurs Ardennais eurent l'honneur de défiler devant les anciens drapeaux de nos régiments. Une forte délégation de la section était présente avec le drapeau du 10e de Ligne 14-18 et le nôtre.

— Le 20 mai, aux cérémonies de Courtrai et Vinkt.

Une trentaine de «Bérets verts» de la section avaient répondu «présent» pour notre pèlerinage annuel à la Lys. En dépit de l'ostracisme évident que nous manifestèrent les organisateurs, par un accueil inexistant, les sections d'Arlon, Bastogne, Houffalize, Liège, Huy et Vielsalm étaient venues nous rejoindre, à l'appel du Président national et à l'occasion, cette année, de la présence en personne de S.M. le Roi, à Courtrai.

Belle revanche toutefois au défilé des anciens combattants composé presque exclusivement de Chasseurs Ardennais (4 pelotons sur six de front) qui fut impeccable et unanimement applaudi.

En sa qualité d'organisatrice des cérémonies annuelles de Vinkt, notre section avait été désignée pour rendre les honneurs à S.M. le Roi au monument de Vinkt. Cérémonie toute simple, presque familiale au cours de laquelle plusieurs d'entre nous furent présentés au Souverain. Auparavant, à l'issue de l'appel aux morts militaires et civils, notre président national, M. Albert Hubert, avait déposé une couronne de fleurs au pied du monument. Nos porte-drapeau: René Laurant (son), Auguste Mercier (sison de Molenbeek) et Alfred Vaerewyck (10e de Ligne 14-18) étaient présents

— Le 24 mai, aux Fastes du 3 ChA, à Vielsalm.

Notre secrétaire Eugène Wauters et nos deux porte-drapeau (10e de Ligne et section) représentaient la section du Brabant. Le président Albert Gustin déposa des fleurs au monument aux morts en lieu et place du président de la Fraternelle du 10e de Ligne 14-18, M. Carlos Beke, empêché.

— Le 25 mai, aux Fastes de l'Ecole d'Infanterie, à Arlon.

Nos porte-drapeau (10e de Ligne 14-18 et section) ainsi qu'une dizaine de nos membres étaient présents à ces cérémonies.

Le président de la Fraternelle du 10e de Ligne 14-18, M. Carlos Beke, avait demandé à notre président de section, M. Albert Gustin, de déposer des fleurs en son nom aux monuments situés devant l'ancienne caserne Léopold et dans le nouveau quartier Callemeyn.

Prochaine manifestation

Le vendredi 28 septembre auront lieu, à Arlon, de grandes cérémonies à l'occasion du 50e anniversaire de la création, en 1934, des régiments de Chasseurs Ardennais et de la remise de leurs drapeaux par S.M. le roi Léopold III. Nous invitons nos membres et en particulier TOUS nos anciens à y participer car S.M. le Roi sera présente. Détails et précisions seront donnés dans le bulletin national dans nos circulaires.

Assemblée générale statutaire de la section

Nous y travaillons et vous faisons déjà part des grandes lignes du projet. Date et lieu: SAMEDI 24 NOVEMBRE, dans les salons du Club prince Baudouin, Quartier Reine Elisabeth, à Evere. Tout au même endroit: à 10 h, messe pour nos morts, à 11 h, assemblée, à 13 h, banquet fraternel particulièrement soigné, suivi d'une matinée dansante et d'une tombola. Fin des «hostilités» à 19 h 30 au plus tard. Renseignements complémentaires seront donnés dans nos prochaines circulaires.

Frapper sur le clou...

Nous sommes à plus de la moitié de l'exercice 1984 et des membres ne sont pas encore en règle de cotisation. Qu'ils se décident sans plus tarder; le nombre de nos membres, c'est l'importance de notre représentation au sein de la Fraternelle.

Bonnes vacances à tous et à bientôt!

EREZEE

Un nouveau secrétaire-trésorier

Notre excellent ami Jean Bonmariage a demandé, en raison de son état de santé, à être déchargé de ses fonctions de secrétaire-trésorier de la section régionale d'Erezée. Le comité lui a conféré le titre honorifique et a désigné pour le remplacer Roger Thirion, qui était déjà secrétaire-trésorier adjoint depuis plusieurs mois.

Rappelons son adresse, à laquelle doivent être envoyées toutes les correspondances destinées à la section:
Rue de Devartave 62
6684 DOCHAMPS
Tél. 084/44 40 02.

Hospitalisation

Notre membre effectif Jean Roth est hospitalisé pour la deuxième fois cette année. Chasseur Ardennais très courageux, nous lui souhaitons un retour rapide et une bonne convalescence près de Louisa son épouse.

Mariage

André Meys, fils de notre membre effectif Joseph Meys, a épousé Annick Mahaut le 7 avril 1984 à Ciney.

Vœux de bonheur aux jeunes époux.

Véronique Thirion, fille du secrétaire-trésorier, a épousé René Dewere le 12 mai 1984 à Dochamps, mariage célébré par l'Aumônier Moreau de l'Ecole Royale des Cadets.

Banquet

Après le grandiose congrès de Namur, la section régionale d'Erezée réunissait le 5 mai ses vieux sangliers — et ils étaient nombreux (soixante-trois) — autour de tables bien garnies d'excellents mets arrosés d'excellents vins. Beaucoup de ces vétérans étaient accompagnés de leurs épouses, ce qui met un grain de joie dans les réunions.

Il faut dire que l'après-midi a été courte surtout qu'elle fut égayée par quatre lurons et luronnes qui ont bien fait rire cette amicale assemblée. On espère récidiver l'an prochain.

Pour les absents?...

ETALLE—HABAY-LA-NEUVE—TINTIGNY

Le samedi 17 mars eut lieu la réunion générale des Chasseurs Ardennais à Etalle. De nombreux responsables étaient au rendez-vous. A noter les importantes délégations d'Etalle, Habay-la-Neuve et Houdemont. A regretter aussi l'absence de plusieurs délégués. L'atmosphère de la réunion fut au diapason de l'après-midi printanier.

Notre président Odon Bodeux ouvrit la séance par la minute de silence. Il eut la délicatesse d'associer le souvenir de Léopold III à celui de tous nos chasseurs disparus. Après la remise des comptes de notre section, de nombreux points sont soumis à la discussion. Il fut notamment question des réunions de: Houdemont, Namur, Vinkt et Arlon. Pour le congrès de Namur, le secrétaire adressera à chaque délégué tous les détails relatifs au voyage en car. Président et secrétaire insistent pour être avertis lors du décès d'un chasseur. Des plaques du souvenir seront réparties à Houdemont, Habay-la-Neuve, Vance, Tintigny et Etalle. Il est également décidé de commander quelque 50 plaques; l'état de nos finances permet cet achat. Invitation pressante à tous pour les cérémonies et souper de Houdemont. Le bénéfice de cette réunion est versé à la caisse de notre section. Le colonel Dezille s'inquiète, avec raison, de l'avenir de notre Fraternelle et expose le difficile problème avec toute la clarté et la franchise que nous lui connaissons. Il est suivi et encouragé par tous. Notre trésorier demande au Comité de le décharger de ses fonctions et de lui désigner un successeur. Il remercie tous ceux qui l'ont secondé dans sa tâche.

FLORENVILLE

Activités de la Section

— Le 9 mars. Réunion du comité, préparatoire au Congrès national.

— Le 29 avril. Un car complet nous a conduits à Namur pour le Congrès national qui fut une parfaite réussite. Félicitations à la section de Namur et spécialement à son président G. Gilsoul.

— Le 10 mai. Une délégation avec drapeau a assisté aux funérailles du regretté président de la section d'Arlon, Joseph Schmitz.

Le soir, elle était présente à Bastogne à la cérémonie annuelle en hommage au caporal Cady, première victime du 2 ChA tombée au champ d'honneur le 10 mai 1940.

Décès

La section déplore le décès de:

— Eudore Adam, affilié depuis peu à notre section, précédemment membre de la section de Bastogne.

— Eugène Dupont de Martué, dont le fils est aussi un ancien Chasseur Ardennais.

— Albert Bradfer de Florenville.

La section avec drapeau a rendu un dernier hommage à ces anciens.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos condoléances émues.

Cotisations

Une demi-douzaine de cotisations ne nous sont pas encore parvenues. Afin de nous éviter les frais de rappel, nous demandons instamment aux intéressés de verser 200 F au C.C.P. de la section.

Bodange - 10 mai 1984

(Photo Roger Biot)

Cérémonie du Banel

La cérémonie annuelle d'hommage aux victimes de la Résistance franco-belge aura lieu le dimanche 24 juin à 10 h devant le monument.

La section invite ses membres à y participer nombreux et en béret.

Cérémonie du 28 septembre à Arlon

Ce jour-là, une cérémonie nationale de commémoration de la création des unités de Chasseurs Ardennais aura lieu à Arlon. Le Roi y sera présent.

La section se doit d'y participer avec une nombreuse délégation. Dès que nous serons en possession du programme détaillé de la journée, une circulaire sera adressée à chacun des membres.

HOUFFALIZE

Très important

Lorsque vous recevrez le présent numéro du bulletin, le secrétaire de la section aura changé d'adresse. Tout en restant à Houffalize, il aura quitté le n° 28 de la rue Ville Basse pour le n° 12 de la rue du Moulin Lemaire ancienne rue de l'Ermitage. Son numéro de téléphone ne subit pas de modification; c'est toujours le (062) 28 80 54.

Il se pourrait cependant que le raccordement ne soit pas encore effectué par la Régie des T.T. Si vous ne receviez pas de réponse lors d'une tentative d'appel, il y aurait lieu, en cas d'urgence, de vous mettre en rapport soit avec notre président M. Joseph André (tél. (080) 51 73 73) à Gouvy, soit avec le vice-président M. Donia Widart (tél. (083) 21 17 50) à Chevetogne.

Ils nous ont quittés...

Nous avons à déplorer les décès de: MM. René Streignard (3 Ch. A.), de Frandeux; Joseph Detroz, d'Awenne; Joseph Toussaint, de Jambes; Toussaint Julémont, d'Ensival; Antoine Petitjean (6 ChA), de Gembes; Mme Albert Holbrecht, de Jeneffe; MM. Alphonse Renquin, de Wibrin; Adolphe Martin (6 ChA), de Chanly; Gustave Nicolay, d'Arville; Lucien Florent, de La Roche; Joseph Rolin, de Baillamont (6 ChA); Mme Albert Calozet, de Nassogne; MM. Fernand Radoux, de Jemelle; Joseph Charon (2 ChA et 12e Bon Fusiliers), d'Awenne; Omer Georges, de Transinne; Alfred Besonhé, de Vencimont; Amand Gérard, de Bande; Gaston Evrard (2 ChA), de On.

A toutes les familles qui se sont trouvées dans la peine, nous présentons nos fraternelles condoléances.

Notre vice-président et ami Donia Widart s'excuse auprès de Mme Radoux, de Jemelle, de n'avoir pu assister aux funérailles de son cher mari Fernand; il en a été empêché par ces problèmes familiaux.

Hymenées

Nous avons appris le mariage de:
- Mlle Chantal Clause, fille de M. Théophile Clause, de Gouvy, et M. Jean-Marie Léonard, de Baclain;
- Mlle Fabienne Adam, petite-fille de M. Camille Adam, de Vencimont, et M. Claude Lallemand;
- M. Claudy Languillier, petit-fils de M. Georges Adam, de Rienne, et Mlle Gustin, petite-fille de M. Henri Pisvin, de Patignies.

Aux jeunes époux, nous adressons nos vœux les plus ardents de bonheur et de prospérité, et nous présentons nos vives félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Noces d'or

M. et Mme Anatole Evrard-Léonard, de Buret, ont fêté leurs noces d'or le 28 avril dernier. Nous les en félicitons chaleureusement et leur souhaitons de couler encore ensemble de longs jours dans la paix et la joie.

Cotisation 1984

Malgré nos nombreux rappels, près de deux cents membres n'ont pas encore à ce jour réglé leur cotisation pour l'exercice en cours dont plus de sept mois sont déjà écoulés. Dans les prochains jours, nous serons donc bien obligés d'avoir recours au recouvrement postal dont les frais seront portés en compte. Si vous désirez les éviter, veuillez donc avoir l'amabilité d'effectuer votre versement, si ce n'est chose faite, au C.C.P. n° 000-0762137-08 de la section, et ce **dès réception** du présent bulletin. Le service du bulletin et de notre revue ne sera plus assuré à ceux qui ne seront pas en possession de leur carte de membre pour 1984.

HUY

Le Congrès à Namur

Sous un beau soleil printanier, nous longeons les bords de Meuse et les forsythias, les aubépines, les tulipes, un magnolia, des lilas même nous font une haie fleurie.

Place St. Aubain, une nuée de bérets verts, bien serrés comme une volée de pigeons, occupent les marches du parvis de la cathédrale... ils sont au soleil et à l'abri d'un vent aigrelet qui bleuit les mains et rougit les nez.

Chacun s'est levé tôt; il est encore tôt et c'est l'attente avec des retrouvailles, des frotte-museau, de bonnes tapes dans le dos qui réchauffent.

Au «SU» d'un programme très chargé, soigneusement minuté, et qui plus est dans une région où l'on prend, dit-on, le «temps de vivre», il est parmi les congressistes des chuchotements, des conciliabules, des apartés, des petits sourires en coin. Ils sont nombreux (et nombreuses) les: «incroyants, sceptiques, incrédules, les hésitants, les «je n'ose y croire».

Et l'on voit apparaître, de-ci, de-là, discrètement, un bout de chocolat, un papier argenté qui crisse fort et d'où émergent quelques biscuits, et même là-bas, une vraie tartine fourrée. Ouf! Ça va mieux!

Les cloches sonnent et, sans doute jamais, la cathédrale ne fut «aussi petite»; il y eut même des retranchés derrière les grilles d'un transept. Homélie pleine de verdeur qui fit presque trembler les voûtes et tous les chants religieux et patriotiques, magistralement interprétés, ont provoqué plus d'un frisson.

«A pas lents, musique en tête» c'est un long cortège de bérets verts qui défile dans les rues et les habitants, mal réveillés, n'en croient pas leurs yeux. Ils avaient fière allure tous ces sexa-septuagénaires qui martelaient le sol aux sons de notre célèbre Marche.

Hôtel de ville et... une piscine où nul ne prit un bain. Inauguration du mémorial dédié «Aux Ch.A. et à leurs Artilleurs». Re-cortège jusqu'au «Grognon» et dépôt de gerbes au monument du Roi Albert. .

Petit voyage et assemblée générale dans une grande salle archicomble, et, chacun y ayant mis du sien et malgré toutes les craintes, à 13 h. 58 les portes du restaurant s'ouvraient.

Agapes fraternelles excellentes, très animées, et retrouvailles chaleureuses.

Georges et son équipe ont bien travaillé: journée parfaite, horaire respecté.

A méditer: rien ne sert de courir...

C'étaient nos amis...

Le Chasseur Ardennais Georges Decelle, né le 12 mai 1913 et décédé à Hemptinne le 4 mai 1984.

Volontaire candidat gradé à la Cie Ecole du 15.5.34, première compagnie école des Ch.Ard., il fit la campagne de 1940 avec le grade de sous-officier et y fut grièvement blessé.

Grand invalide, il devint secrétaire communal et se dévoua sans compter au service de tous ainsi qu'en témoigna, par sa présence, la foule très nombreuse venue lui rendre hommage.

Notre drapeau s'est incliné une dernière fois devant lui et, coiffés du béret vert, nous l'avons salué lors de son grand départ.

Notre hure fixée à la pierre veillera à jamais sur son sommeil.

Nous renouvelons à Madame Georges Decelle et à sa famille nos condoléances émues.

L'adjudant Chasseur Ardennais André Simon, né le 26-08-1917 et décédé à Arsimont le 19-05-1984.

Jeune militaire en 1940, il fit la campagne aux Chasseurs Ardennais et consacra à l'Armée toute sa carrière qu'il termina au 12e Bon de Ligne.

Membre de notre Section depuis de très longues années, nous penserons souvent à lui et notre hure veillera sur son lieu de repos.

Nous renouvelons à Madame André Simon et à sa famille nos très sincères condoléances.

SOUPER DES RETROUVAILLES

Retenez bien la date: 13 octobre 84 - 19 h. 30

Nous y fêterons les «Noces d'Or des Unités de Chasseurs Ardennais».

LIEGE-VERVIERS

Communiqué du comité de la section, envoyé par son président:

A la demande des Autorités de la Ville de Liège, suite à un contretemps imprévu affectant la réalisation du projet, nous nous voyons contraints de remettre à date ultérieure l'inauguration à Liège d'une rue des Chasseurs Ardennais.

Nous nous en excusons vivement auprès des autorités civiles et militaires qui nous avaient promis d'être présentes ainsi qu'auprès de nos camarades Chasseurs Ardennais de toutes les sections qui avaient déjà pris leurs dispositions pour venir témoigner à la Ville de Liège leur reconnaissance et leur fierté d'y posséder dorénavant une présence symbolique.

Bien entendu, ce n'est que partie remise et nous ne manquerons pas de vous avertir en temps utile des détails de l'organisation de la rue, de la cérémonie d'inauguration de «notre» rue.

Note du président national:

Il reste que cette annulation — même si elle provisoire — est profondément regrettable. Peut-être et même assurément, avant de préparer le programme de la cérémonie, les dirigeants de la section Liège-Verviers auraient-ils été sagement inspirés en allant se rendre compte sur place et non sur plan de l'état d'avancement du traçage et de la construction de ce qui devait devenir la rue des Chasseurs Ardennais. Peut-être, en compensation va-t-on nous offrir un boulevard ou une avenue?...

Notre nouveau drapeau

Celui-ci est bien en notre possession, il est visible contrairement à notre rue. Un comité restreint était présent lors de sa bénédiction par notre grand ami l'Abbé Lamy, le 26 avril. Il a été ensuite remis à notre très dévoué porte-drapeau, M. Louis Kinet, qui en a reçu la garde. Notre drapeau est en de très bonnes mains.

Décès

— Mme Angèle Siraux, épouse de feu notre Président François Lieutenant, est décédée à Liège le 21 mars 1984, soit quelque quatre mois après son époux.

— M. Laboulle, membre de notre section, habitant Lambermont, est décédé le 7 mai 1984. Une délégation de notre comité, conduite par notre très dévoué trésorier M. Declaye, était présente aux funérailles.

Aux familles des disparus, cruellement éprouvées, nous présentons nos très vives et très sincères condoléances.

Hyménée

Il n'y a heureusement pas que des points noirs. En effet, nous avons appris que Mlle Anne-Françoise Autmans, fille du Cdt Gilbert Autmans malheureusement disparu en 1971, a épousé le 11 février, M. Philippe Laguesse de Stembert.

A sa famille, nos sincères félicitations; aux jeunes époux, tous nos vœux de bonheur.

Délégations

Le mois de mai nous amène une charge considérable en délégations et représentations. Le comité s'est efforcé de répondre aux nombreuses sollicitations, ce qui n'a pas été aisé.

Pour les Fastes du 20 A, prévenus tardivement, nous avons tout mis en œuvre pour répondre à l'appel. Notre trésorier a pu récupérer des Anciens du 20 A qui ne sont pas membres du Comité, mais qui ont accepté de représenter notre section. Un très cordial merci à ces dévoués.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

Décès

Nous avons assisté aux funérailles d'Arthur Camus de Libramont, décédé à Sainte-Ode, et de François Strauwen de Massul.

La section était dignement représentée aux funérailles de Joseph Schmitz, vice-président national.

Nous avons appris le décès de Joseph François de Saint-Médard, frère de Jean (Libramont) et de René (Fays-les-Veneurs) et le décès de Jean Hermand à Rochefort, frère de Hubert (Libramont).

Flavien Bozet de Chêne a perdu son frère et Emile Courtois de Habay, son épouse. René Marbehant de Saint-Pierre a perdu son frère Fernand.

familles éprouvées, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Emile Derèche de Bras qui a subi une opération, à Achille Lambert de Neuvillers hospitalisé à Sainte-Ode. Bon rétablissement aussi à Auguste Evrard de Wittimont qui est souffrant depuis plusieurs années et à René François qui fut hospitalisé à Libramont.

Congrès de Namur

Les quarante-cinq participants de la section sont rentrés à neuf heures très contents de l'accueil reçu à Namur mais assez fatigués.

Puissions-nous «réparer des ans l'irréparable outrage».

Noces d'or

Notre dévoué porte-drapeau Alexis Roblain a célébré ses noces d'or avec Maria. De tout cœur, nous félicitons les époux et leur souhaitons de vivre encore de nombreuses années de bonheur. Nous profitons de l'occasion pour remercier le brave Alexis pour les services rendus aux Chasseurs Ardennais.

SAINT-HUBERT

Décès

Nous déplorons le décès de:
- M. Albert Leclère, frère de notre membre effectif Olivier Leclère.
- Mme Degard, belle-mère de notre membre effectif Léon Duchêne de Libin.
- Laurent Schiltz, 2 ans et demi, petit-fils de notre ancien secrétaire-trésorier Lucien Schiltz.
- Mme Marcelle Dessoy, sœur de notre membre effectif Max Dessoy.
- M. Daniel Deparon, 29 ans, fils adoptif de notre membre effectif Roger François.

Le président, accompagné d'une délégation et du drapeau de la section, s'est rendu aux funérailles de:
- M. Arsène Marmignon, membre effectif, à Moircy.
- M. Joseph Giltaire, porte-drapeau de la section de Bertrix.
- M. Joseph Schmit, vice-président national et président de la section d'Arlon.

A toutes les familles dans la peine et aux membres des sections d'Arlon et de Bertrix, nous présentons encore nos plus sincères et fraternelles condoléances.

Hospitalisation

- M. Fernand Piraux de Smuid, membre effectif,
- M. Albert Lejeune de Saint-Hubert, membre effectif,
- Mme Alice Gatin, épouse de notre membre effectif Joseph Pecheur,
- Mme Suzanne Urbain, épouse de notre membre effectif Alfred Urbain,
- Mme Denise Félix, membre honoraire

ont été hospitalisés et sont rentrés chez eux. A toutes et à tous, nous souhaitons un rapide et complet rétablissement.

Naissances

- Esteban Pierson, fils de Michel Pierson, membre adhérent et petit-fils de Fernand Lambert, membre effectif.
- Sébastien, petit-fils de notre membre adhérent Marcel Evrard.
- François Godenir, petit-fils de Constant Dehart, membre protecteur.
- Sandrine, petite-fille de Remy Legrand, membre effectif.
- Caroline Poncelet, petite-fille de Charles Chardome, membre effectif.
- Gaëtan Bourdon, petit-fils de Gillard Armand, membre protecteur.
- Denis Hotton, petit-fils de Pierre Etienne, membre adhérent et arrière-petit-fils de Jules Etienne, membre effectif.
- Julie Lambert, petite-fille de Joseph Merenne, membre effectif.

Félicitations aux parents et grands-parents. Longue et heureuse vie aux nouveau-nés.

Hyménée

Se sont unis par les liens du mariage:
- Mademoiselle Huguette Chalon, fille de notre vice-président Jean Chalon et M. Johan Loose.

Vives félicitations aux heureux parents et de tout cœur, bonheur et prospérité aux jeunes époux.

Promotion

A été promu au grade de Major, le 26 mars dernier, Jacques Goffart, fils de notre président et membre protecteur de la section.

A la grande joie des parents, nous joignons nos plus vives et chaleureuses félicitations. Proficiat!

Année jubilaire

Le 26 septembre prochain, aura lieu à Arlon la CEREMONIE NATIONALE DE COMMEMORATION DE LA CREATION DES UNITES DE CHASSEURS ARDENNAIS. Cette cérémonie se déroulera en présence de S.M. le Roi qui a décidé de venir y commémorer le 50e anniversaire de la remise de nos Drapeaux par son Père.

Votre comité compte sur votre présence en grand nombre pour affirmer votre fidélité et votre force.

Le déplacement se fera en car (à charge de la section).

Dès réception du programme, il vous sera communiqué par la voie habituelle «Les Echos de la Cité».

Activités de la section

Les activités de la section, depuis le début de l'année, ont été particulièrement nombreuses et seront détaillées au prochain bulletin.

Fastes du 1er Chasseurs Ardennais 13 mai 1984

A l'occasion du 50e anniversaire de la création des unités de Chasseurs Ardennais, des Fastes du 1er Chasseurs Ardennais et à l'invitation du Lt Colonel BEM Ferraro, un groupe important d'anciens ChA de 1940 a défilé fièrement devant les Autorités Militaires et Civiles, les jeunes Chasseurs Ardennais et les nombreux spectateurs.

Que le Lt Colonel BEM Ferraro soit vivement remercié pour cette initiative particulièrement heureuse et fort appréciée par les Anciens.

VIELSALM

Décès

Evoquons ceux qui nous ont quittés au cours des derniers mois, membres d'honneur ou membres effectifs et dont nous conservons le souvenir:

Marcel Chauveheid, Joseph Jacquemin, Raoul Lespagnard, Maurice Closse, Lucien Poncé, Jean Laurent, Alphonse Léonard, Fernand Cornélis, Joseph Léonard, Marius Servais, Roger Roesch, Albert Christophe, Joseph Wagener, Constant Wietkin et Jules Lerot, ancien du 10e de Ligne et de la guerre 14-18.

Assemblée générale

Elle eut lieu le dimanche 1er avril: après le rappel par le secrétaire des nombreuses activités de l'année écoulée, le rapport du trésorier avec les résultats financiers fut approuvé à l'unanimité. Il fut ensuite décidé de commander ce nouvelles plaques funéraires, le stock actuel s'épuisant rapidement: 200 de celles-ci ont rejoint le reliquat du passé. Il a été aussi décidé de l'achat d'un nouveau drapeau, ce qui pourrait se faire l'année prochaine.

Banquet

Le 8 avril s'est tenu notre banquet annuel. Nous nous sommes retrouvés plus de 150 autour de tables bien présentées et pour un repas d'une excellente qualité. Félicitations aux deux cuisiniers et aux serveurs qui se sont dévoués à cette occasion.

Nous ont fait l'honneur et la joie de leur présence: le chef de Corps du 3 ChA le Lt. Col. B.E.M. Mathen et son épouse, les anciens chefs de Corps Camus et Borboux, les présidents des associations patriotiques, notre vaillant aumônier et grand résistant, l'abbé Bixhain, le secrétaire national François Guiot, nos amis flamands venus de bien loin et enfin les jeunes d'après-guerre qui étaient nombreux et que nous sommes particulièrement heureux d'avoir à nos côtés. Dès le départ, l'atmosphère de cette réunion fut empreinte de camaraderie, de bonne humeur et d'enthousiasme. Les jeunes quand même...

Notre ami Gaston Jacques ayant quelques ennuis de santé, le Président a tenu à lui souhaiter un bon rétablissement et a voulu rappeler quel a été son dévouement pendant de nombreuses années. L'assemblée lui a manifesté sa sympathie par de chaleureux applaudissements. Nous espérons le garder encore longtemps parmi nous.

Excursion

A la demande de nombreux membres, une excursion est organisée à la ligne Maginot, le mardi 7 août. Le prix de l'autocar se situera autour de 400 F, l'entrée au fort (fort de Hackenberg) est de 105 F. Après cette visite, nous irons déjeuner dans une grande surface, près de Thionville (prévoir dès lors un peu d'argent français) et nous regagnerons Vielsalm en traversant le Grand-Duché de Luxembourg. Les détails de cette excursion (heure de départ, etc.) seront fournis un peu plus tard à ceux qui se seront inscrits, chez le trésorier, comme d'habitude. Cette excursion est accessible aussi à des non-membres dans la mesure des places disponibles.

VIRTON

Commémoration du jour J

Du soleil, des drapeaux, des anciens 40-45, des bérets verts en nombre, quelques personnalités, une masse de jeunes car notre camarade Constant Moraux a réussi une gageure: faire participer la gent estudiantine à notre cérémonie du souvenir.

Virton est en liesse ce 8 mai 1984

Monsieur le Doyen Herbin a célébré, devant une église comble, une messe à la mémoire des victimes des deux guerres.

Le cortège, drapeaux en tête, emmené par une vibrante Marche des Chasseurs Ardennais, s'est alors rendu au monument aux morts.

Du haut du perron gaumais, Monsieur Moraux s'est adressé à cette jeunesse qu'il avait mobilisée pour la circonstance. En des termes clairs, mais combien émouvants, il les informa concrètement sur ce que furent les horreurs du nazisme, sur les efforts consentis par leurs aînés pour retrouver la liberté, la paix, PAIX à laquelle ils doivent, eux aussi, contribuer.

«Vouloir la Paix
ce n'est pas une attitude passive,
ce n'est pas la résignation et le défaitisme,
ce n'est pas le pacifisme bêlant des utopistes et des naïfs.

Vouloir la Paix, c'est l'établir
en soi d'abord en éliminant contradictions et parti pris,
autour de soi en appliquant à son entourage la fraternité apprise dans la douleur,
dans notre pays en cessant de nous perdre dans de vaines querelles de régions et de communautés,
au-delà de nos frontières en défendant ces institutions lourdes peut-être et difficiles à manier, mais qui nous ont valu 39 ans de paix!

Des gerbes furent déposées conjointement par Messieurs Culot, bourgmestre de Virton, Moraux, président provincial des invalides de guerre et membre de notre fraternelle et Massin, notre président de section.

Salut aux Drapeaux, Brabançonne et Marseillaise.

Au cours de la réception offerte par l'Administration communale dans les salons de l'Hôtel de Ville, nous retiendrons, en particulier, de l'allocution de Monsieur Massin:

«Les anciens combattants 40-45 sont heureux de constater qu'à Virton cette commémoration du jour de la victoire prend rang parmi les cérémonies officielles, alors que dans le même temps nos gouvernants tant nationaux que régionaux s'évertuent à nous la faire oublier.
Merci Monsieur le Bourgmestre».

Après avoir félicité ses camarades venus nombreux rendre hommage à leurs anciens frères d'armes tombés au combat, salué les vaillants porte-drapeau:

«Vos drapeaux diffèrent par les inscriptions qu'ils portent sur leurs tabliers: Combattants, Résistants, Prisonniers, Invalides, Déportés, Bon Remagen, Chasseurs Ardennais, mais ils ont ceci de commun, leurs trois couleurs, Noir, Jaune, Rouge, couleurs d'une même nation, couleurs d'une même Belgique pour laquelle nous avons combattu, souffert, pour laquelle 10.000 d'entre nous sont tombés, Flamands et Wallons unis dans un semblable sacrifice. Puisse notre jeunesse, puissent nos politiciens ne jamais l'oublier».

Monsieur Culot rappela à l'auditoire, avant d'offrir le traditionnel Zigomar, qu'en ce 8 mai, nous commémorons non seulement le jour de la victoire mais également le 50e anniversaire de la création des Bérets verts largement représentés dans la salle. Très bien documenté, il fit l'historique de nos régiments:

- concept déjà préconisé avant 1914 et repris par le général Hellebaut en 1923;
- tenue envisagée à l'époque = costume forestier!
- A.R. du 10 mars 1933, changeant la dénomination du 10e de Ligne en celle de Régiment des Chasseurs Ardennais;
- rappel de l'inoubliable prise d'armes qui eut lieu dans la plaine de Waltzing au cours de laquelle Sa Majesté le Roi Léopold III nous remit nos drapeaux en septembre 1934;
- campagne des 18 jours.

Les festivités n'étaient pas terminées pour les Chasseurs Ardennais qui prirent le chemin de la VENERIE où un banquet plantureux et bien arrosé leur fut servi. Les quarante participants au repas se promirent de récidiver dès que possible.

Décès

Le 10 mars 84, Georges Behin, l'un de nos plus anciens membres nous a quittés. Milicien de la Classe 1934 au 1er groupement mixte de Chasseurs Ardennais à Arlon, il fit la campagne au 4 ChA et participa aux combats de Gotlem. Ses cendres furent inhumées au cimetière de Virton le 15 mars.

Le 17 avril 84, c'est Jean-Baptiste Guiot que nous avons conduit au cimetière de Signeux. Sergent milicien de la classe 1931 au 10e régiment de Ligne, il fut mobilisé en septembre 39 également au 4e Chasseurs Ardennais. Participa aux combats de la Lys, à Deinze. Prisonnier de guerre jusqu'en mai 1945.

Le 1er mai, c'était au tour de notre regretté Albin Darge, un ami de longue date. Il a été arraché brusquement à l'amour des siens. Milicien de la classe 1931 au 10e de Ligne et affecté au 5e Chasseurs Ardennais. Sa compagnie assura la défense de Deinze, les 25 et 26 mai 40.

Le 15 mai, Lucien Bert est décédé au Centre Hospitalier de Sainte-Ode. L'Eucharistie suivie de l'inhumation a été célébrée en l'église de Torgny le 18 mai. Ancien du 10e de Ligne, rappelé au 5e Chasseurs Ardennais, participa aux combats de la Lys à Deinze et sur le canal de dérivation de Schipdonck. Prisonnier de guerre au stalag XI A.

Drapeau et délégations participèrent aux funérailles de ces quatre anciens. Nous réitérons à leurs familles nos plus sincères condoléances.

40e Anniversaire de la Libération de la Région Gaumaise le 8 septembre 1984

Tous les bérets verts de la Gaume sont invités par l'Administration communale de Virton.

18 h. En l'église décanale, messe en mémoire des victimes civiles et militaires

18.45 h. Cortège avec participation d'un peloton en armes de l'Ecole d'Infanterie d'Arlon; cérémonie d'hommage, dépôt de gerbes, réception, animations populaires.

BASTOGNE-MARTELANGE-VAUX-SUR-SURE (II)

Décès

Membres effectifs:

— Joseph Bihain, décédé à Remichampagne, le 2 juin 1984;

Jacques Martin, décédé à Givroulle le 2 juin 1984, prisonnier politique interné aux camps de Insert et Dachau;

— Mme René Postal, épouse de notre membre effectif, René Postal, décédée à Jambes le 30 mai 1984, à l'âge de 82 ans.

Manifestations patriotiques

Résumé des manifestations patriotiques qui se sont déroulées à Bastogne.

Le 10 juin:

Matinée: dépôt de gerbes de fleurs au monument Patton et au monument Mac Auliffe, avec la participation des musiques militaires belges et américaines, des autorités civiles et militaires belges et américaines, des vétérans américains et des représentants des associations patriotiques.

Après-midi:

Messe célébrée au Mardasson, par le doyen Galand, aumônier de la section régionale de la Fraternelle et en présence de nombreuses autorités civiles et militaires belges et américaines, de nombreux vétérans américains et des représentants des associations patriotiques belges.

A 17 h. concert donné sur la place Mac Auliffe, par la musique militaire américaine. Très gros succès.

Des centaines d'habitants de Bastogne et des environs ont participé à ces manifestations, voulant ainsi marquer leur reconnaissance envers nos libérateurs.

Le jeudi 14 juin, manifestation de reconnaissance de vétérans américains, dépôt de gerbes de fleurs au Mardasson (190 participants américains, vétérans et épouses). Les associations patriotiques étaient représentées.

Ces visiteurs ont été reçus à l'Hôtel de Ville.

N.D.L.R.: Ce complément nous est parvenu alors que les mises en pages des sections étaient faites.

Les droits moraux et matériels des Combattants

Les menaces sur l'octroi des soins de santé gratuits aux invalides de guerre

De sérieuses menaces pèsent sur un aspect essentiel du statut des invalides de guerre. A la base de cette mauvaise action, le ministre des Affaires sociales, J.L. Dehaene (futur Premier ministre?) et son sous-alter ego, le secrétaire d'Etat à la Santé publique, F. Aerts.

1. **La plus grave serait la réduction de la gratuité aux affections dites causales de l'invalidité, c'est-à-dire, si notre mémoire ne nous est pas infidèle, le retour au régime appliqué, sous l'occupation allemande, aux invalides de 1940. Pour les autres affections, seraient appliquées aux soins médicaux et pharmaceutiques les règles de l'INAMI, c'est-à-dire le régime commun. Mais, comment répertorier les affections causales et leurs séquelles, notamment pour les blessés, et particulièrement les grands mutilés? Cela signifierait aussi que seraient exclus de l'INIG tous les invalides forfaitaires PP et PG.**
2. **M. Dehaene et son adjoint veulent chasser de la commission de contrôle des médicaments de l'INIG les représentants des invalides de guerre, et la limiter à des fonctionnaires médecins et pharmaciens.**
3. **On refuse d'appliquer la loi du 8.8.1981 accordant la gratuité des soins aux prisonniers de guerre de six mois à un an.**
4. **Un grand nombre de médicaments seraient retirés de la liste de ceux qui sont remboursables. L'entreprise a déjà commencé.**

Les associations patriotiques devront s'opposer par tous moyens légaux à ces mesures iniques. Que l'on s'en prenne sévèrement à d'éventuels abus, d'accord, mais que l'on fasse d'abord des économies dans d'autres secteurs: les cumuls, les «faux» chômeurs (nous ne visons pas les «vrais»), et notamment les jeunes qui vivent dans une famille à gros revenus, de même qu'aux multiples travailleurs «au noir».

Mais, un autre danger...

pourrait bientôt se profiler à l'horizon budgétaire. Le Conseil supérieur des Finances, composé de personnalités éminentes des milieux politiques, universitaires et du monde des affaires, qui toutes disposent de revenus multiples et de très haut niveau, vient d'établir un «inventaire» des «entorses légales» accumulées au code des impôts, ne vient-il pas de s'en prendre aux moins-values fiscales résultant notamment de l'exonération de la taxe de circulation des véhicules utilisés notamment par les invalides de guerre à titre de moyen de transport personnel. Après cela, ce sera sans doute l'exemption de la TVA à l'achat...

Pensions d'invalidité - Aggravation

Rappelons qu'en vertu des articles 15-17 de la loi du 30 juin 1983, la procédure de revision des pensions d'invalidité pour cause d'aggravation a été modifiée.

Dans le passé, la revision portait sur l'ensemble des affections reconnues, même si la demande d'aggravation ne concernait qu'une d'entre elles. Désormais, l'examen ne portera que sur les invalidités invoquées dans la demande en revision. Cela implique que le certificat médical à l'appui de la demande doit spécifier de façon précise la ou les affection(s) dont la revision est sollicitée.

D'autre part, en cas de diminution du degré total d'invalidité selon les appréciations des experts médicaux, la pension sera maintenue au taux antérieur.

TVA et automobiles des invalides à 50% et plus

La loi budgétaire 1984 a modifié certaines dispositions d'application de la TVA en ce qui concerne les invalides (et certaines catégories de handicapés) à 50% au moins.

1. A l'achat d'un véhicule, une TVA de 6% reste perçue mais on peut obtenir, comme par le passé, le remboursement. Le même taux de 6% est fixé pour l'achat de pièces détachées et les réparations, sans toutefois qu'il y ait droit à remboursement.
2. Pour éviter tous abus, la voiture achetée par un invalide devra être utilisée pendant trois ans au moins. Si elle venait à être utilisée à d'autres fins, par exemple commerciales, que le transport de l'invalide ou cédée avant la fin de la période de trois années, la TVA serait exigible au taux de 25% pour la période restant à courir. Ceci évidemment sauf décès, sinistre total ou cas de force majeure à justifier.
3. Pour bénéficier du taux réduit de 6% (remboursable à l'achat), il faudra désormais produire un document contenant l'accord préalable de l'Administration de la TVA. La demande devra être introduite auprès du contrôleur en chef de la TVA dans le ressort du domicile du requérant. Elle doit être faite avant la livraison ou l'importation de la voiture, mais après l'acquisition de celle-ci, ce qui signifie postérieurement à la conclusion du contrat d'achat, par écrit ou verbalement. Cela signifie que l'invalide ou le handicapé doit pouvoir préciser l'identité du vendeur et les spécifications essentielles du véhicule.

Cartes de réduction SNCB - SNCV - RTM

Nous avons reçu de l'CCM la lettre suivante:

A Monsieur le Président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Rue Gabrielle 59 (Bte 2)
1180 Bruxelles

CONCERNE:
Le renouvellement des cartes de réduction tarifaire sur le réseau des Chemins de Fer Belges, des Chemins de Fer Vicinaux et de la Régie des Transports Maritimes.

Monsieur le Président,

Les cartes de réduction actuelles, dont la période de validité s'étend de 1974 au 31 décembre 1985 seront remplacées dans le courant de l'année 1985, par un nouveau spécimen valable de 1986 à 1995.

L'Office Central de la Matricule est chargé de la confection de ces nouvelles cartes de réduction et de la distribution aux ayants-droit.

Dès que les modalités d'exécution seront définitivement établies, mon service vous adressera tous les renseignements et explications nécessaires.

Je vous saurais gré, Monsieur le Président, de bien vouloir inviter vos affiliés à ne pas introduire de demande avant la publication des directives; il n'y sera réservé **aucune suite.**

En vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur,
(Sé) J. VANDENEEDE
Lieutenant-colonel
Administrateur Militaire

Commissions de pensions

Le siège de la Commission des Pensions de Réparation (CPR) et celui de la Commission d'Appel des Pensions de Réparation (CAPR), dépendant du ministère des Finances, Administration des Pensions, a été transféré du 10, place Jean Jacobs à la Tour des Finances, boulevard Pachéco 11, 1010 Bruxelles.

COTISATIONS

Notre exercice social va du 1er novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. **(Voir en page 2).**

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.

1914 - 1918

FRATERNELLE

des

Anciens Combattants du 10e de Ligne

NAMUR - TERMONDE - YSER - EESSEN - CORTEMARCK

Président - Voorzitter

C. BEKE
Sint-Annaplein 69 - 9000 Gent
Tél. (091) 25 40 92

1914 - 1918

VERBROEDERING

der

Oud-Strijders van het 10e Linie

NAMEN - DENDERMONDE - IJZER - EESSEN - KORTEMARK

Secrétaire - Trésorier — Secretaris - Schatbewaarder

A. COLLE
Rue du Noyer 87 - 1040 Bruxelles
Tél. (02) 736 23 64

«Nous venons d'apprendre avec douleur le décès de notre cher et distingué frère d'Armes, 1er vice-président de notre Fraternelle du 10e de Ligne, le Major Antoine Pestiaux.

Agé de plus de nonante ans, et malgré un état de santé précaire, il continuait de s'occuper activement des choses de la Fraternelle et de tout ce qui pouvait encore l'aider à servir son pays.

C'est ainsi que nous avions tous les ans la joie de saluer sa présence aux manifestations patriotiques, et principalement celle de la «Journée de Kortemark». C'est d'ailleurs dans l'ambiance de celle-ci qu'il avait régulièrement la joie de revivre quelques instants heureux avec les Chasseurs Ardennais dont il était aussi ancien Officier.

Il était pour la dernière fois des nôtres en octobre 1982.

Les 10e, 20e de Ligne ainsi que le Régiment des Chasseurs Ardennais, issu du 10e de Ligne, garderont de lui un profond souvenir.

Antoine Pestiaux fut un excellent Officier, un homme simple et un fidèle ami.

La Fraternelle du 10e de Ligne prie sa famille de vouloir trouver ici l'expression de sa profonde sympathie et de ses sincères condoléances».

Carlos BEKE, Président

«Het is met innige droefheid dat wij het afsterven vernomen hebben van onze diepbetreurde wapenbroeder en onze onder-voorzitter Majoor Antoine Pestiaux.

Niettegenstaande zijn hoge ouderdom en een wankelende gezondheid, hield hij eraan voortdurend aan zijn 10e Linieverbroedering behulpzaam te blijven en ze bij te staan al waar het maar kon. Zo, kon men hem ontmoeten op menige vaderlandse betogingen en liet hij nooit na aan de jaarlijkse «Dag van Kortemark» deel te nemen.

Hier was het dan ook dat hij het genoegen had eens te meer te verbroederen met zijn oude soldaten van het Ardense Jagerskorps.

In oktober 82, ontmoetten wij hem voor de laatste maal te Kortemark.

Hij diende als Officier in het 10e Linie, het 20e Linie en het Ardense Jagerskorps, al waar hij bekend zal blijven als voorbeeldig Officier, rechtschapen en eenvoudig man en altijd trouwe vriend.

Mocht zijn Familie hier de uitdrukking vinden onzer diepgevoe[lde] sympathie en welgemeend rouwbeklag.

Voorzitter Carlos BEKE.

N.D.L.R.: Ce texte nous est parvenu alors que le tirage du n° 137 était terminé.

BIBLIOGRAPHIE

ATLAS HISTORIQUE

Les grandes étapes de l'Histoire du Monde et de la Belgique

L. Genicot, J. Georges, A. Bruneel

La parution d'un nouvel atlas consacré à l'histoire et dont une large partie concerne la Belgique est un véritable événement dans notre pays. Cet ATLAS HISTORIQUE, s'il présente de façon traditionnelle tous les aspects du passé, met surtout l'accent sur l'évolution économique et sociale, la civilisation, les phénomènes d'une portée mondiale et le XXe siècle.

Dans un atlas, la visualisation est un facteur essentiel de compréhension. Dans l'ATLAS HISTORIQUE, elle est facilitée par une cartographie de toute première qualité, l'usage de cartes en relief, l'emploi aussi systématique que possible d'échelles semblables afin de permettre des comparaisons d'une carte à l'autre, et, enfin, par des graphiques particulièrement explicites.

Mais l'originalité de l'ATLAS HISTORIQUE, qui en fait d'ailleurs l'indispensable trait d'union entre la culture et la chronologie, réside indiscutablement dans les tableaux chronologiques qui, à eux seuls, constituent un panorama de l'histoire. Ils peuvent se lire verticalement ou horizontalement.

Leur lecture verticale met en évidence les grandes phases du passé et montre l'évolution des phénomènes dans le temps. Leur lecture horizontale permet de saisir les événements concomitants en des régions différentes et surtout d'associer et de confronter les composantes de la vie humaine pour apprécier le rôle de chacune et la complexité de leurs relations.

Avec ses 200 cartes dont 32 pour la Belgique, ses 70 graphiques et 13 pages de tableaux chronologiques, son tableau des cartes et son index analytique, l'ATLAS HISTORIQUE constitue un ouvrage de référence exceptionnellement pratique pour tout qui veut comprendre le monde d'aujourd'hui à la lumière du passé. (Didier Hatier - rue Antoine Labarre, 18 - 1050 Bruxelles - Tél. (02) 649.99.44/45 - 495 F).

William UGEUX

Le passage de l'Iraty

En cette période où l'on commémore particulièrement les hauts faits de la Seconde Guerre Mondiale, il est utile de rappeler aussi l'épopée des combattants de l'ombre. «Le Passage de l'Iraty», c'est un haut fait de la Résistance belge, un de ceux dont l'éclat est d'autant plus grand qu'il ne pouvait être spectaculaire. Et pour cause... L'ennemi n'y vit que du feu! Mais cela reste un exploit.

Car laisser croire à l'ennemi qu'on travaille pour lui et, en réalité, exploiter clandestinement une filière d'évasion de personnes et de documents, le fameux passage de l'Iraty, c'est l'expression du combat de ces hommes qui dirent non à l'envahisseur.

Ce livre, dont les actions héroïques se déroulent au pays basque, en région lyonnaise et en Belgique, rassemble en plusieurs épisodes le récit d'un grand chef belge de la Résistance.

William Ugeux, directeur du «XXe siècle» avant la guerre, puis du journal clandestin «La Libre Belgique» commanda une organisation belge de la Résistance, sous le nom de «Zéro», qui fut recherchée pendant quatre ans par les forces d'occupation.

En 1943, le gouvernement belge à Londres, l'Etat Major allié lui confièrent la direction générale du Service de Renseignements et d'Action pour les territoires occupés. Nul n'était mieux placé que lui pour raconter cette histoire vraie à laquelle il fut intimement lié.

Didier Hatier: 395 F.

Note: «Le passage de l'Iraty» est une réédition, augmentée d'une troisième partie, d'un ouvrage publié à Lyon en 1962.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.
Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

20e D'ARTILLERIE

20 BATAILLON D'ARTILLERIE FASTES 1984 ET REMISE DE COMMANDEMENT

C'est sous un ciel clément que se déroulèrent, le 18 mai dernier à Werl, les fastes régimentaires du 20e Bataillon d'artillerie. La cérémonie eut lieu sous la présidence du Général-Major Cauchie, commandant l'artillerie du 1(BE) Corps. On remarqua également la présence du Colonel BEM Moors, son assistant, et de M. Hubert, président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.
Devant le Bataillon au grand complet, commandé par son chef de Corps, le Lieutenant-Colonel Antoine et par le Commandant Nyssens, Commandant en second, furent mis en place les étendards du 20 A et du 1° Chasseurs Ardennais qui fêtent cette année 50 ans d'existence et de traditions communes. Après la revue du Bataillon par le Général-Major Cauchie, M. Hubert, accompagné de MM. Nizet et Spelkens, représentant nos villes marraines Athus et Namur, fut invité par le Chef de Corps à fleurir le monument aux morts du 20 A.
Décoré de la croix d'Officier de l'Ordre de Léopold par le Colonel BEM Moors, en reconnaissance de 28 ans de service comme officier, le Lieutenant-Colonel Antoine passa une dernière fois son Bataillon en revue. Ensuite, il remit le Commandement du 20 A à son nouveau Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel Pochet.
Celui-ci, après une démonstration du M110A2, nouvel obusier en service au 20 A, défila, pour la première fois, en tête de son bataillon. C'est ainsi que se clôturait une cérémonie qui, une fois de plus, symbolisait pour un large public de personnalités et de familles l'efficacité technique et la rigueur morale de nos artilleurs.
Il serait injuste de conclure cet article sans remercier la Musique du 1 (BE) Corps, qui par sa talentueuse prestation, contribua largement à la réussite de ces fastes Régimentaires.

PHOTO-SOUVENIR

DE MON INSTRUCTION MILITAIRE ACCOMPLIE DU 16 NOVEMBRE 1938 AU 12 AVRIL 1939 A LA CASERNE D'ANTHEIT

La photographie ci-dessus à été prise le lundi 10 avril 1939 (lundi de la kermesse) devant la cantine de la caserne d'Antheit.

Le 11 avril, nous préparions les sacs des «bleus» qui devaient rejoindre la caserne le 13...

Et... le 12 avril, nous quittions Antheit, instruction militaire terminée, pour faire partie de la 5me Compagnie à la caserne de Rencheux (Vielsalm).

Cette photo représente le 3e groupe, du 2e peloton, de la compagnie «fusiliers», du bataillon d'instruction, du 3e Régiment des Chasseurs Ardennais, faisant partie du second contingent 1938.

De gauche à droite:

1er rang (accroupis): Roger Lambert, François Fouarge, Gaston Thérasse, Georges Marteau, Oscar Parent et Joseph Stas.
2e rang: A. Cabut, ? Antoine, Joseph Fraselle, Herbert Andrigot et Raymond Wirard.
3e rang: (debout): A. Goumet, Odon Jalet, ? Badoux, Edmond Stas, le sergent Botte, François David, Jules Morsomme et le caporal Alphonse Dassenoy.

Gaston Thérasse est tombé au champ d'honneur le 11 mai 1940 à Comblain-au-Pont, et le sergent (encore caporal sur la photo) Alphonse Dassenoy est, lui aussi, mort pour la Patrie, le 25 mai 1940 à Gottem.

Sont décédés assez récemment, aux environs de 1977 ou 1978, les camarades François Fouarge, Joseph Fraselle et Raymond Wirard.

Mais les autres, que sont-ils devenus?

Personnellement, j'aimerais tout particulièrement les revoir tous. Et pourquoi pas, lors d'une journée de retrouvailles... Ecrivez-moi vite, et peut-être, qu'ensemble, nous pourrions envisager ce projet...

Merci d'avance, et fraternelles pensées à tous.

Jules Morsomme
rue de Longwy, 49
6798 AUBANGE

Le Monument national de Martelange

A plusieurs reprises, nous sommes intervenus auprès du ministre des Travaux publics, M. Louis Olivier, afin que soient entrepris des travaux de restauration à notre Monument national de Martelange, et plus précisément à sa colonne centrale. Le Ministre a confié une étude au service d'Arlon de la Régie des Bâtiments, lequel a consulté divers spécialistes:

Deux solutions possibles sont apparues:

- ***ou bien remplacer toutes les pierres, ce qui aurait nécessité un délai d'exécution assez long;***
- ***ou bien, réparation par une firme spécialisée des pierres abîmées et renouvellement des pierres vétustes par un rejointoyage au mortier souple.***

C'est la seconde solution qui va être essayée. Les travaux seront terminés avant la fin du mois de septembre.

Cotisation (assurance comprise jusqu'au 31/12)	150 F
2 autocollants	50 F
1 badge lavable (d'excellente qualité) 10 cm de diamètre	200 F
1 badge lavable Marche d'Hiver 83 Vielsalm (rond)	220 F
1 badge lavable Marche d'Hiver 84 Vielsalm (rectangulaire, 4 couleurs, 8,5 × 9)	220 F

(envoi postal compris)

à verser anticipativement au cpte 240-0280297-68
de CLUB DE MARCHE CHASSEURS ARDENNAIS
4330 GRACE-HOLLOGNE

2e MARCHE D'HIVER DE 4 JOURS A VIELSALM (100 km)

du jeudi 8 mars au dimanche 11 mars 1984

Nous pouvons certifier que ce fut un réel succès tant du point de vue nombre de participants (il était très compliqué de pouvoir se libérer 4 jours en dehors des congés légaux) que de l'épreuve qui s'est effectuée principalement sur des chemins forestiers enneigés, gelés et glissants, dans un froid matinal et sous un soleil hésitant certains jours.

Les participants furent le colonel e.r. L. Marlière, les lieutenants-Colonels e.r. S. Borboux et (R) G. Van Nieuwenhove, commandant le 6 ChA, Madame Maguy Sergent, Messieurs Claude Billiet, Jean Bricart, Pol Charlier, Armand Constant, Gérard Deforge, Jürgen Margraff et Marcel Mossoux.

Beaucoup regretteront certainement n'avoir pu participer à cette marche.

Un excellent esprit d'entraide et de camaraderie régna durant ces 4 jours et de très nombreuses photos furent prises qui immortaliseront... quelques situations mémorables.

Tous les participants conserveront un excellent souvenir et surtout des agapes du dimanche prises en commun à Petit-Thier. Les marcheurs ont reçu le nouvel écusson rectangulaire brodé en coton 4 couleurs sanctionnant leurs... efforts.

Voici l'itinéraire du parcours des 4 jours:

— 1er jour: Rencheux - Vielsalm - Golonfa - Hourt - Mont le Soie - Rochelinval - Grand-Halleux - Farnière - Rencheux.
— 2e jour: Rencheux - Cahay - So Bèchefa - Ferme des Flamands - Petit-Thier - Rond-Chêne - Priesmont - Vielsalm - Rencheux.
— 3e jour: Rencheux - Goronne - Col Al Hesse - Verleumont - Hébronval - Ottré - Fagne en Mirenne - Ferme Ste-Marie - Salmchâteau - Bec du Corbeau - Vielsalm - Rencheux.
— 4e jour: Rencheux - Bonafa - Thier du Mont - Goronne-Sur les Sarts - Rencheux.

⁂

Nous avons le plaisir de vous signaler le mariage de Mademoiselle Lorette Billiet (fille de notre membre Claude Billiet et) et Monsieur Eric Oosterbosch (notre membre) qui sera célébré en l'Eglise Notre-Dame des Pauvres à Saint-Nicolas (Liège) le samedi 16 juin 1984 à 11 heures.

Nous adressons aux futurs époux de très chaleureuses félicitations.

Participation aux manifestations suivantes

29 AVRIL — NAMUR — Congrès National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.
10 MAI — BODANGE — Commémoration annuelle à la Croix Bricart.
11 MAI — MARCHE-EN-FAMENNE — Fastes du 1er Chasseurs Ardennais.
20 MAI — COURTRAI-VINKT-DEINZE — Commémoration de la bataille de la Lys.
24 MAI — VIELSALM — Fastes du 3e Chasseurs Ardennais.

⁂

Participation aux marches suivantes

3	DECEMBRE	ENGIS	50 Km
11	»	HUY	20
16-17	»	PLOMBIERES — HOUFFALIZE	110
18	»	BIERSET	20
7	JANVIER	BEYNE-HEUSAY	42
14	»	BIERSET	12 (nuit)
25	»	STREE	20
4	FEVRIER	NAMECHE	20
5	»	NINANE	20
11	»	CLERMONT-SUR-BERWINNE	42
18	»	BATTICE	20
25	»	VILLERS L'EVEQUE	20 / 50
3	MARS	FUMAL	42
8 au 11	»	VIELSALM	100 (2e marche d'hiver)
17	»	NEUVILLE EN CONDROZ	10
24	»	ROCOURT	21
24	»	MELEN	50
31	»	HERMALLE-SOUS-HUY	12 / 42
8	AVRIL	STAVELOT	30
8	»	BOIRS	20
14	»	WAREMME	42
21	»	FRANIERE	52
5	MAI	SOMBREFFE	50
19	»	SERAING	60 (prologue)
19	»	BONCELLES	20 / 30
25 et 26	»	BASTOGNE	100 / 60

On accepte des versements pour le soutien du bulletin Au C.C.P. 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

Editeur responsable: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Albert Hubert
Président national 59 rue Gabrielle — 1180 Bruxelles

Ce numéro a été tiré à 10.500 exemplaires

Imprimerie et Publicité du Marais S.A.
Rue de Flandre 169 - 1000 Bruxelles